

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 15.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 8 AVRIL 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par années s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à L'OPINION PUBLIQUE se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à L'OPINION PUBLIQUE, c'est un journal intéressant et instructif; il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout L'OPINION PUBLIQUE, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire. Faire lire nos compatriotes est un devoir patriotique, car en Amérique, un peuple qui ne lit pas est nécessairement destiné à marcher à la queue des autres nations.

LA MISSION DE M. GALT

Sir Alexander T. Galt a prononcé, au banquet qui lui a été donné avant son départ pour l'Angleterre, un discours dont il est beaucoup parlé. Ce discours est un programme politique, une véritable révolution dans nos relations avec le gouvernement impérial.

On y voit :

1o. Que M. Galt va en Angleterre pour être l'intermédiaire officiel entre les autorités impériales et le gouvernement canadien, pour contracter nos emprunts, protéger les intérêts du Canada dans la négociation des traités de commerce et en général dans toutes les matières qui nous intéressent.

2o. Que le gouvernement veut faire payer à l'Angleterre la colonisation du Nord-Ouest et la construction du Pacifique.

3o. Que sir John, comprenant la nécessité d'ouvrir au Canada des débouchés pour ses produits, songerait à établir une union commerciale entre l'Angleterre et toutes ses possessions, ou un immense Zollverein impérial unissant pour les fins commerciales toutes les parties de l'empire britannique.

4o. Que l'Angleterre, en nous permettant de faire la Confédération, nous a virtuellement accordé le droit de nous gouverner à notre guise et d'avoir avec les autres nations les relations commerciales que nous croirions avantageuses au Canada.

Il y a dans ce programme de grandes idées qui prouvent que sir John ne s'endort pas dans les délices du pouvoir et qu'il comprend la nécessité d'enlever de l'affiche ministérielle la protection pour la remplacer par quelque chose de nouveau.

Sir John voit bien ce qui se passe, il entend les murmures qui s'élèvent de toutes parts contre les dépenses immenses qu'entraîne la construction du Pacifique, il voit que les vieilles provinces sont fatiguées de se saigner, de se ruiner pour ouvrir des territoires aux générations futures.

Ne sachant trop que faire, il s'est dit un jour : "démontrons à l'Angleterre que le Nord-Ouest est destiné à être pour elle un grenier et un débouché pour le surplus de sa population, que par conséquent il lui appartient de faire les frais de l'ouverture de cet immense territoire et de la construction du Pacifique."

"N'est-ce pas une idée aussi ingénieuse que juste et nationale? N'est-il pas raisonnable que la province de Québec qui est presque en banqueroute parce qu'elle ne peut payer les petits chemins de fer qu'elle a construits, ne veuille plus que les millions qu'elle jette dans le trésor fédéral tous les ans servent à compléter la gigantesque folie du Pacifique?"

"Pour contenter les Canadiens qui veulent un marché et flatter les illusions de lord Beaconsfield qui rêve la formation d'un grand empire britannique, lançons l'idée d'un Zollverein anglais ou d'une grande fédération de toutes les parties de l'empire britannique."

Ce vaste projet ne nous donnerait pas le marché américain qui est notre marché naturel, mais il trouverait, sans doute, de nombreux adeptes parmi la population anglaise de ce pays. Il faut attendre pour le juger, qu'il ait passé au crible de la dis-

cussion dans le parlement, et que le gouvernement ait donné les explications qui seront certainement demandées.

Nous nous contenterons de dire en attendant, que lord Beaconsfield va, sans doute, bien l'entraîner dans sa chute et que sir Galt, qui a toujours pensé que le marché des États-Unis était absolument nécessaire à la prospérité du Canada, pourrait bien passer de Londres à Washington.

L.-O. DAVID.

LA SESSION

Après avoir passé deux semaines à discuter le budget et le tarif, la Chambre a mis fin tout à coup au débat, le lendemain de Pâques, pour adopter les résolutions les yeux fermés. Il eût autant valu, à ce compte, clore la discussion avant la vacance pascalle, et ne pas laisser l'affaire en suspens inutilement. Au train dont on y allait, toute la députation paraissait vouloir y passer, et chacun semblait tenir à avoir son tour. Si telles étaient les dispositions des députés qui n'avaient pas encore parlé, ce n'est peut-être pas malheureux qu'on ait ainsi coupé court à leur éloquence. Il est assez probable qu'aucun d'eux n'aurait eu rien de bien neuf à dire.

Le bill de M. Girouard continue à faire parler de lui. Tout le monde ecclésiastique, dans les sectes protestantes, est sur pied et prend parti pour ou contre. On s'agite, on proteste, on abjure, on cite, on interprète. Les ministres méthodistes sont intervenus, après les évêques anglicans. Les pasteurs indépendants mêmes s'en sont mêlés, et le révd M. Bray a dit son mot en leur nom. M. Bray n'y va pas par quatre chemins, pour ce qui les concerne, lui et son église. Il est pour l'indépendance absolue de l'Etat en matière de législation, et conseille aux législateurs de jeter au panier parlementaire toutes requêtes, représentations ou approbations de source ecclésiastique, attendu qu'il s'agit d'une affaire qui, suivant lui, ne regarde aucunement la religion. Pour un révérend, on trouvera que c'est un peu leste. M. Bray se met en contradiction avec tout le monde, catholiques, anglicans, méthodistes, etc. C'est un ministre de l'école libre. La doctrine de la séparation de l'Eglise et de l'Etat qu'il affiche dans la chaire comme M. Blake la professe à la Chambre, est inadmissible pour les catholiques, étant condamnée par le Syllabus, et elle l'est aussi pour les anglicans qui ont toujours mêlé le civil et le religieux à les confondre. Quant aux méthodistes, bien qu'ils n'aient pas d'église établie, comme leurs frères de la réforme anglaise, ils ne reconnaissent pas plus que ceux-ci à l'Etat le droit de méconnaître l'enseignement ecclésiastique. Ils se sont placés présentement en antagonisme direct avec leurs rivaux sur la question en litige; mais c'est en invoquant des motifs religieux qu'ils cherchent à influencer la Chambre dans le sens favorable au bill. On a voulu voir dans leur opposition une affaire de boutique. Le ton aigre-doux de la requête présentée par leur clergé pouvait prêter à ce soupçon. Au fond, cependant, ils donnent de bonnes raisons. Parce que le schisme anglican a pris naissance dans une querelle à propos de ce point de droit ecclésiastique, il ne s'en suit pas que les prétentions du roi Henri VIII fussent

fondées, ni que les anglicans aient le droit d'imposer leur opinion et leur manière de voir en cette circonstance à ceux qui pensent différemment que le dogme de l'illégalité des mariages entre beaux-frères et belles-sœurs touche moins dans leurs susceptibilités sectionnelles. Les arguments du Barbe-bleue, fondateur de l'anglicanisme, étaient tirés du Lévitique par les cheveux, la requête méthodiste le montre. La bible n'a jamais dit ce que ce monarque amoureux voulait lui faire dire, et l'on s'étonne de trouver chez l'épiscopat moderne un enseignement dont les complaisants évêques du temps d'Henri VIII se moquaient vraisemblablement, tout en le professant pour faire plaisir au prince. Les ministres méthodistes disent leur fait de la sorte aux évêques anglicans, et conjurent la Chambre de ne pas écouter ceux-ci. Il en adviendra ce qui pourra. En attendant, comme voilà la situation joliment corsée, M. Girouard, qui a l'air de la comprendre, paraît vouloir battre sagement en retraite pour attendre des jours meilleurs. C'est ce qu'il y a de mieux à faire. Seulement, il faudrait savoir si la Chambre est disposée à permettre le retrait du bill, ou du moins son renvoi aux calendes. Elle préférera peut-être cette seconde alternative. MM. Houde et Vanasse, deux députés du district des Trois-Rivières, ont donné le signal de ce mouvement de recul, et l'affaire a été, sur leur demande, remise à la semaine prochaine. Voilà un bill bien tourmenté, qui avait pourtant débuté sous d'heureux auspices, et ne se serait pas attendu à cette existence troublée.

L'abolition de la loi de faillite a été sanctionnée jeudi par le gouverneur-général, qui s'est rendu au Sénat à cet effet. C'est la fin, et ce serait la faim pour les syndics si la plupart n'avaient eu la chance de faire magot sous l'empire de cette loi propice. S'il y en a parmi eux qui n'ont pas su en profiter pour se précautionner contre les orages, ils ne méritaient pas de vivre sous un si beau régime et sont indignes de pitié. Quant aux commerçants, il faut espérer qu'ils ne se trouveront pas plus mal de ne plus constituer une classe privilégiée, et de revenir à l'ancien système qui ne les distinguait pas du commun des vivants et les obligeait à payer leurs dettes comme tout le monde.

A. GÉLINAS.

Tant que le Czar vivra, dit une feuille autrichienne, on n'a pas à craindre de voir la paix européenne troublée par la Russie. Mais le Czar est âgé et maladif, et les fréquents attentats contre sa vie ne sont pas de nature à exercer une influence salutaire sur son système nerveux.

Un changement de souverain est donc une éventualité à laquelle on peut s'attendre d'un moment à l'autre. Or, on sait que le futur Czar écoute volontiers les inspirations panslavistes; on lui fera comprendre que le mouvement nihiliste n'a pris une si grande extension que depuis que le traité de Berlin a été connu avec ses conditions humiliantes pour la Russie. Les hommes d'Etat européens auront alors à peser sérieusement le cas où le Czar reprendrait la politique d'Ignatieff, pour dominer le mouvement intérieur et pour faire oublier par des succès à l'extérieur le manque de liberté à l'intérieur.

L'OPÉRA FRANÇAIS

Nous avons eu l'opéra français, la semaine dernière, à Montréal. L'arrivée d'une troupe française fait toujours sensation parmi nous; tout le monde va au théâtre alors, même des personnes qu'on n'y voit jamais. A plus forte raison la curiosité est excitée quand la troupe renferme des célébrités. Or, cette fois, c'était Capoul lui-même, le célèbre tenor Capoul, dont la réputation est européenne, qui nous arrivait avec Paola Marié, une autre célébrité.

Quel monde le premier soir! Et quel succès! On jouait *Mignon*, d'Ambroise Thomas, un chef-d'œuvre—de la belle musique et quelque chose d'honnête. Capoul fut merveilleux. Si c'est vrai qu'il n'a pas beaucoup de voix, qu'il est un peu usé, il est également vrai que c'est un charmeur, un magicien qui éblouit son auditoire, et l'enlève et le laisse convaincu que Capoul est encore le premier ténor du monde. "Comment se fait-il, disait un critique français, que n'ayant pas de voix on puisse si bien chanter?" On ne discute pas Capoul, on ne le juge pas, on n'en a ni le temps ni la force, il nous empoigne immédiatement, on l'applaudit et le rappelle avec enthousiasme. Il semble qu'on ne pourrait se lasser de l'entendre. Quelle grâce, quelle chaleur, quelle perfection dans chaque son, dans chaque mot, dans le moindre geste. Paola Marié, Juteau Angèle, Mile Leroux, M. Jouard et en général les autres acteurs sont des artistes remarquables.

Ah! ce sont de bons acteurs les Français, c'est une véritable jouissance de les entendre.

Malheureusement, après avoir entendu la *Mère Angot*, nous nous disions: "c'est beau, mais c'est mauvais, immoral, et c'est mal d'encourager de pareilles choses." Il n'y a pas de doute que le drame et la comédie produisent souvent un bon effet sur l'esprit et le cœur et que si le théâtre était ce qu'il devrait être, on pourrait s'y amuser, s'y instruire et y puiser d'excellentes impressions. Mais c'est exactement parce qu'on en fait une exhibition de chair humaine et une école d'immoralité, c'est parce que l'ivraie y est si souvent mêlée au bon grain et qu'on ne semble y chercher qu'à exciter les sens et développer les passions les plus dangereuses, que la religion a raison de le défendre. La *Mère Angot*, *Les Cloches de Corneville* et la plupart des productions du même genre ne peuvent avoir d'autre effet que celui de démoraliser une population, de gâter la jeunesse et d'éteindre le sens moral de personnes qui se croient à l'abri de tout danger.

On murmure quelquefois contre les prêtres quand ils défendent le théâtre, la valse et les toilettes indécentes. Eh bien! après avoir assisté à des pièces comme la *Mère Angot* et à certaines soirées on est forcé d'avouer qu'ils ont raison. Il ne s'agit pas seulement du salut des âmes, mais de la paix et de l'honneur des familles, de la conservation de la société.

Ceux qui aiment le théâtre—et nous en sommes—devraient faire comprendre aux troupes françaises qui viennent ici, qu'elles ne pourront compter sur notre encouragement si elles nous arrivent avec des pièces et des toilettes indécentes.

Nous considérons qu'il faut qu'elles aient une pauvre opinion de notre esprit et de notre cœur pour espérer nous amuser avec des pièces d'une indécence aussi révoltante.

Il est certaines herbes qu'il est toujours dangereux de manger, et dont il vaudrait mieux s'abstenir, mais si on en veut absolument manger, gardons-nous au moins de celles que l'on sait être empoisonnées.

Il peut arriver que nous ne mettions pas toujours en pratique nous-même ce que nous conseillons aux autres, mais le conseil n'en est pas moins bon.

Samedi soir on a joué le *Pré aux Clercs*. Comme *Mignon*, c'est charmant et c'est convenable; une femme honnête peut l'entendre sans rougir. *Mignon* et le *Pré aux Clercs* prouvent qu'on savait amuser les gens autrefois sans les scandaliser.

L.-O. DAVID.

LA RÉSURRECTION

De torrente in via bibet; propterea exaltabit caput.—Ps. CIX.

Jésus-Christ, "notre espérance," est vraiment ressuscité, et les anges attestent le miracle de sa toute-puissance; "Réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse!" Chantons en chœur: "Alleluia! alleluia! Voici le jour que le Seigneur a fait. Le Christ a bu sur son passage de l'eau du torrent; voilà pourquoi sa gloire éclate O mort! où est ta victoire? où ton aiguillon?"

L'Homme-Dieu a vaincu Satan par ses propres armes. La Croix a porté la rançon du monde, et dès lors, Dieu "règne par le bois" sur le monde.

Harmonies admirables; familières pourtant, à la sainte Liturgie.

Après la mort du Sauveur, son corps adorable fut oint de parfums et mis dans un sépulchre neuf, taillé dans le roc. Le Symbole dit simplement: *Sepultus*; mais que ce mot est profond, rapproché de ceux qui le suivent de si près, et qui expriment tout le mystère que nous célébrons!

Vivant, Notre-Seigneur n'avait pas une pierre où reposer sa tête; mort, il git dans un tombeau d'emprunt. Commentaire final et toujours divin de la première des Béatitudes.

En même temps—rapport glorieux pour Marie,—la virginité de cette sépulture correspond au sein immaculé dans lequel le Verbe s'est fait chair.

Entin, la signification du Sabbat s'éclaircit d'une lumière nouvelle; car voici que l'Ouvrier de notre salut se repose des labeurs de la Rédemption.

Maintenant le ciel et la terre sont dans l'attente; la pierre tombale est scellée, et les soldats font bonne garde. Scribes, pharisiens, peuple déicide, vous espérez que la Mort retiendra dans ses liens l'Auteur de la vie, et consommera le déshonneur du crucifié. Vaine espérance! le troisième jour est à Dieu, et "comment donc s'accompliraient les Ecritures?"

Actum est! c'est fait! Jésus s'est levé comme un roi, malgré les gardes, et les sceaux et la pierre, et le soleil de Pâques rayonne sur le Golgotha. Fuyez, fuyez, forces contraires, et tremblez devant la "colère de l'Agneau." Encore un coup, c'est fait, et la croix du Calvaire va devenir le Labarum de Constantin. C'est fait! une fois confirmée en grâce, l'Eglise enseignera et baptisera toutes les nations, afin qu'il n'y ait "qu'un troupeau et qu'un Pasteur." "Epouse sans tache et sans ride," "inondée de délices" au sein même des persécutions, parce qu'elle "s'appuie sur son Bien Aimé," elle tend sans cesse à l'union éternelle. C'est fait! l'aube du jour sans fin luit sur le monde sauvé, et la Foi, l'Espérance et la Charité viennent recruter l'armée du sacrifice.

Peu importe, maintenant, que les princes des prêtres imaginent l'enlèvement du corps de Jésus, et soudoient les soldats pour leur faire propager cette fable! Les juifs aveuglés pourront y ajouter foi, après avoir méconnu le signe de Jonas; mais la prédication apostolique provoquera en tous lieux l'affirmation de Pierre: *Jésus est le Christ, le Fils du Dieu vivant!*

La résurrection de Jésus-Christ réagit sur sa vie, illumine ses promesses et scelle divinement sa doctrine. Le saint Sépulchre reproduit l'éclat du Thabor, de même que le Calvaire et la Croix ont eu pour inducteurs l'Etable et la Crèche. Et désormais, ô bonheur! les chrétiens recueilleront dans le triomphe de leur Chef le gage de leur future résurrection. En attendant, les prédestinés ne craignent point la mort, parce qu'elle n'est plus pour eux que le Baiser du Seigneur Jésus.

C'est de sa tombe entr'ouverte que le Rédempteur dit à la femme et au monde: *Marie!* c'est de là qu'il appelle le genre humain de la servitude à la liberté, des

ténèbres du paganisme aux clartés de l'Evangile; c'est de là qu'Adam nouveau, il offre au fils du vieil Adam ses titres de noblesse.

En retour, il faut répondre à l'appel du Maître, et tout quitter pour le suivre. Sans lui, comment franchir le Nil des convoitises et la mer Rouge des tyrannies? comment "passer de ce monde à notre Père?" Heureux, heureux les héritiers du peuple élu! Ils pénétreront dans la Terre promise, dans la sainte Eglise de Dieu; là coulent le lait et le miel, car la grâce y surabonde; et comme la Madeleine au matin du jour de Pâques, ils mériteront d'entendre les paroles du suprême Amour: *Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu!*

JEAN-BTE BÉDARD.

Sorel, 28 mars 1880.

LE BILL DE M. GIROUARD

On devait s'attendre à l'opposition que le bill de M. Girouard a rencontrée parmi l'épiscopat protestant. L'Eglise d'Angleterre ne peut voir d'un bon œil cette tentative d'anéantir un empêchement qui a toujours été regardé par elle comme absolu, et qui a été déclaré tel, dès l'origine, par Henri VIII, fondateur de la religion anglicane. Il y a plus. La question du mariage des beaux-frères et belles-sœurs implique un principe qui est la pierre angulaire de l'anglicanisme. C'est d'une divergence au sujet de cette question que le schisme anglais est né. Le roi Henri VIII, qui avait ses raisons pour cela, se trouva d'abord en désaccord avec Rome sur le point de la validité du mariage contracté entre beau-frère et belle-sœur.

Le monarque avait de légitimes prétentions comme théologien. Il venait de soutenir avec Luther une controverse savante. Il voulut prouver que l'affinité, dans le cas en question, constituait un obstacle absolu, que ces sortes de mariages étaient contraires à la loi naturelle et divine. Il cita la bible, qui traite de cette matière dans un chapitre du Lévitique. A Rome, on refusa d'admettre sa doctrine. On lui cita, en réponse, le Deutéronome et le livre de Ruth, qui disent tout autre chose que ce que le théologien anglais voulait faire dire au Lévitique, et qui font voir que la loi ancienne, bien loin de condamner ces unions, les rendait obligatoires dans certaines circonstances particulières. En tous cas, il ne pouvait s'agir de droit naturel, mais de droit positif seulement, et l'enseignement chrétien eût été justifiable de toucher à la bible. Mais Henri VIII s'obstina. Il tint pour l'empêchement absolu, et le primat d'Angleterre, qui partageait son avis, pour cause, décida dans ce sens. Il fut décrété que les mariages entre beaux-frères et belles-sœurs étaient contraires à la loi divine, et que l'Eglise ne pouvait en aucun cas les permettre. Il en résulta que le roi, qui avait, vingt-deux ans auparavant, en vertu d'une dispense de Rome, épousé sa belle-sœur, Catherine d'Aragon, veuve de son frère, Arthur Tudor, put se séparer de sa femme. Ayant à opter entre la décision de son ami le primat et celle du pape, il se décida pour la première, rompit avec Rome, répudia Catherine, épousa Anne de Boulen, sa concubine, et constitua l'Eglise d'Angleterre en église indépendante.

Ce sont là des faits historiques connus de tous. La circonstance prête à les rappeler, et ils expliquent l'attitude que prennent en ce moment les évêques protestants du Canada. Ceux-ci, comme leurs aînés, les évêques et archevêques du Royaume-Uni, sont à bon droit susceptibles sur le point dont il s'agit. Ils sentent que toucher à la doctrine qui servit de premier motif à la scission anglicane au XVI^e siècle, c'est toucher à l'arche sainte de l'anglicanisme, et on conçoit que cela ne leur aille pas. En Angleterre, où la Chambre des Communes a voulu, à huit reprises différentes depuis un siècle, légaliser les mariages entre beaux-frères et belles-sœurs, le clergé national a chaque fois opposé une résistance vigoureuse et fait repousser à la

Chambre des lords le bill passé à la Chambre populaire. Le prince de Galles lui-même, ayant officiellement pris parti pour le projet, en dépit des protestations de l'Eglise établie, n'a pu vaincre la résistance des Lords.

Le même sort est peut-être réservé au bill de M. Girouard dans notre parlement. Il est bruit que le Sénat le rejettera si la Chambre le laisse passer. L'agitation créée par les évêques anglicans, jointe au refroidissement que la suppression des provisos a causé parmi les catholiques, rendent d'ailleurs sa fortune assez douteuse aux Communes mêmes. A moins qu'on ne le ramène à sa rédaction première, qui le rendait également acceptable aux deux côtés, puisqu'elle réservait les droits des différentes croyances. Les anglicans n'auraient eu rien de raisonnable à dire, en réalité, contre ce premier bill, qui faisait les réserves voulues, mais ils ont raison de combattre le second, qui proclame le mariage civil pour les beaux-frères et belles-sœurs, en dépit de la doctrine anglicane et de la doctrine catholique.

A. GÉLINAS.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le cabinet Freycinet a cédé à la pression de l'opinion publique en France, et lancé un décret expulsant les jésuites du sol de la France. Ce décret est ainsi conçu:

Le gouvernement, considérant qu'une plus longue tolérance ne saurait être étendue à une société contre laquelle le sentiment national s'est déclaré, a résolu de dissoudre l'association, et les établissements occupés par ses membres devront être fermés et évacués dans l'espace de trois mois; cette période pourra être prolongée jusqu'au 31 août pour les établissements d'éducation attachés à la société.

Un second décret porte que les congrégations non autorisées devront demander l'autorisation au gouvernement, et que celles qui ne demanderont pas ou n'obtiendront pas l'autorisation seront dissoutes.

Le nombre de jésuites en France est de 1509, celui des religieux faisant partie des congrégations non autorisées de 7,444 hommes et 14,000 femmes. Parmi les congrégations non autorisées se trouvent les franciscains, les capucins et les dominicains.

Les jésuites travaillent constamment à nous détruire, disent les républicains, à nous chasser du pouvoir, défendons-nous, protégeons les institutions républicaines en chassant de France nos plus redoutables ennemis. Quels que soient les griefs que les républicains puissent avoir contre les jésuites, ils avaient un tribunal auquel ils pouvaient s'adresser pour obtenir justice, un pape dont l'esprit de justice et de conciliation est appelé à sauver l'Eglise. D'ailleurs c'est évidemment à la religion elle-même qu'ils en veulent, à l'instruction religieuse, et on en aura bientôt des preuves encore plus convaincantes. La république entre dans la voie de la persécution; elle marche à la mort. Il y a longtemps que nous prédisons cette persécution et les troubles qui en seront la conséquence. La véritable lutte religieuse commence, attendons-nous à de terribles événements.

En Angleterre, les élections absorbent toute l'attention publique. Les premières élections ont été fatales à Beaconsfield, et déjà on annonce la chute de son ministère comme certaine.

Sa majorité fond comme la neige. Le parti libéral va revenir au pouvoir.

L.-O. D.

A nos lecteurs.—C'est avec plaisir que nous recommandons à nos lecteurs de visiter la maison de nouveautés que MM. ARCHAMBAULT FRÈRES viennent d'ouvrir au coin des rues Ste-Catherine et Montcalm. L'acheteur y trouvera tout ce qu'il peut désirer—un grand choix, des marchandises de bonne qualité—et des prix raisonnables. Ceux qui connaissent l'un ou l'autre des associés, sont d'ailleurs certains d'être bien servis. L'un d'eux, M. Jos. Archambault, est bien connu comme ancien commis chez MM. Dupuis frères, et l'autre comme ex-associé de la maison Marcotte & Archambault, enca-

SIR ALEXANDER TILLOCH GALT

Sir Alexander est le plus jeune des fils de défunt M. John Galt, qui s'est fait connaître par quelques œuvres littéraires, et fut le fondateur de la jolie petite ville de Guelph, dans le comté de Wellington, Haut-Canada, et en l'honneur de qui la ville de Galt, dans le comté de Waterloo, porte son nom.

M. Galt est né à Chelsea, en Angleterre, le 6 septembre. Après avoir com-

plété ses études, il vint au Canada en 1835, au service de la "British American Land Company," dans les bureaux de laquelle il fut employé pendant vingt ans, s'élevant de l'humble position de commis à celle de commissaire en chef. Il laissa alors la compagnie et se lança avec ardeur et succès dans les entreprises de chemins de fer. En 1849, il se fit élire représentant du comté de Sherbrooke à l'Assemblée législative. Ses talents le firent considérer, à son entrée dans la Chambre,

comme le chef du parti anglais du Bas-Canada, et le firent nommer ministre des finances en 1858, à la place de l'hon. M. Cayley. Dès cette époque il proposa une série de résolutions en faveur de l'union des provinces anglaises de l'Amérique du Nord, et alla en Angleterre, en compagnie de MM. Ross et Cartier, pour y faire adopter son projet. Il continua d'être ministre des finances jusqu'en 1862, époque à laquelle l'administration Cartier-Macdonald fut renversée sur le bill de

milice du colonel Lyson. M. Galt revint au pouvoir en 1864 avec ses collègues.

Ce fut alors qu'eut lieu entre le gouvernement et l'hon. Georges Brown l'alliance qui eut pour résultat l'établissement de la Confédération.

En 1868, l'Assemblée législative ayant refusé d'accorder à la minorité protestante du Bas-Canada, sur la question d'éducation, certains privilèges qu'il réclamait pour elle, il remit son portefeuille. Il fut néanmoins l'un des délé-



SIR ALEXANDER TILLOCH GALT, K. C. M. G.

gués du Bas-Canada à la grande convention tenue à Londres en 1866-67, pour faire sanctionner l'Acte d'Union. Le 1er juillet 1867, il redevint ministre des finances et membre du Conseil Privé de Sa Majesté. Il résigna peu de temps après, en novembre 1867, au sujet de certaines matières se rattachant à la suspension de la banque commerciale que ses collègues ne voulaient pas soutenir autant qu'il le désirait lui-même. Le gouvernement impérial le nomma Compagnon du Bain, le 1er juillet 1867, mais il refusa cet honneur ainsi que M. Cartier. On sait que Sa Majesté jugea leurs plaintes justes et leur accorda peu de temps après des honneurs

plus élevés, que M. Galt accepta, à la condition qu'il aurait le droit de conserver et de professer les opinions qu'il avait relativement à la question de l'indépendance. On connaît l'attitude que M. Galt prit alors vis-à-vis du gouvernement et les raisons de son éloignement de ses anciens collègues. Il parut surtout diriger ses coups contre Sir Francis Hincks et Sir John A. Macdonald.

En 1870, il proposait dans la Chambre que le Canada eût le droit de faire des traités de commerce avec les autres nations et se prononçait en faveur du libre-échange avec les Etats-Unis. En 1871, il demandait que la Chambre donnât instruction aux représentants du Canada

dans la Commission des pêcheries et de l'*Alabama*, de ne pas céder aux Etats-Unis l'usage du Saint-Laurent et de nos pêcheries sans obtenir des Etats-Unis pour compensation, un traité de réciprocité.

La position indépendante que M. Galt occupait à cette époque dans la Chambre, excitait la curiosité publique. Les deux partis le ménageaient et craignaient de s'en faire un ennemi. En 1873 il se retira de la politique active. En 1876, il prenait part à la lutte politico-religieuse qui sévissait alors dans notre province et faisait un discours que les conservateurs réprouvaient dans les termes les plus énergiques. Peu de temps après, le gouverne-

ment Mackenzie le chargeait de représenter le Canada dans la Commission des pêcheries siégeant à Halifax.

Sir John était à peine au pouvoir qu'il l'envoyait en Europe pour tâcher d'établir des relations commerciales entre le Canada, la France et l'Espagne.

On vient de lui donner une mission encore plus importante; il est parti pour aller représenter le Canada auprès du gouvernement impérial avec le titre de *High Commissioner*.

M. Galt a un extérieur imposant et agréable, une voix douce et claire, une élocution facile, un langage distingué, une éloquence vive et nerveuse.

LES ORDRES RELIGIEUX EN FRANCE

Aujourd'hui que la situation des congrégations religieuses est mise en question en France, les statistiques suivantes ne manqueront pas d'intéresser les lecteurs.

En 1790, au moment où les ordres religieux furent supprimés, il y avait tout au plus 50,000 religieux : 17 à 18,000 hommes et 30,000 femmes.

La reconstitution des couvents n'a commencé qu'en 1804, et ne prit un essor réel que sous la Restauration.

Sous le gouvernement de juillet, à l'exception des jésuites, les autres congrégations purent également se multiplier à leur aise.

C'est en 1856 seulement que l'on peut trouver un recensement officiel des congrégations. Il constate l'existence de 49,582 religieux, dont 10,000 hommes environ et 40,000 femmes. Mais ces chiffres étaient au-dessous de la vérité. M. Bonjean, celui-là même qui a été assassiné par les communalistes avec l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, évaluait à 64,339 le chiffre des religieux des deux sexes.

En 1861, ce chiffre, d'après un nouveau recensement, s'élève à 108,000. C'est toujours parmi les femmes que la progression est la plus grande.

Le nombre s'est encore accru, et il existe en France 30,287 religieux et 127,759 religieuses.

Voici maintenant la subdivision en associations autorisées et non autorisées : celles-ci sont au nombre de 33.

HOMMES.

Congrégations autorisées..... 22,843
Congrégations non autorisées..... 7,444

FEMMES.

Congrégations autorisées..... 113,750
Congrégations non autorisées..... 14,003

Parmi les 7,444 religieux non autorisés—qui se composent surtout de jésuites, de capucins, de dominicains, de maristes, franciscains, etc.—les jésuites ne figurent que pour 1,509 membres.

DÉPART DE L'EX-IMPÉRATRICE
EUGÉNIE POUR L'AFRIQUE

La veuve de Napoléon III s'est embarquée le 25 mars dernier, à Plymouth, en route pour Cap Town, sur le vapeur *German*, appartenant à "l'Union steamship Company."

Elle est accompagnée du duc de Bisiano et de deux serviteurs qui avaient suivi le prince Louis-Napoléon lors de son départ pour la guerre.

Lady Wood, et plusieurs autres dames, presque toutes veuves d'officiers tués dans la dernière campagne contre les Zoulous, prennent également part à ce voyage de pieuse curiosité.

Le *German* se rendra directement au Cap, sans s'arrêter à Sainte-Hélène. On restera trois jours à Cap Town ; puis on se dirigera sur Natal, où l'on ne pourra arriver que vers la fin du mois d'avril.

Après quelques jours de repos, le général Wood, qui a reçu à ce sujet des instructions spéciales de la reine d'Angleterre, conduira l'ex-impératrice, accompagné de sa suite, dans la vallée d'Ysotyzi.

La première partie de ce voyage durera près de quatorze jours, et l'on s'arrangera de façon à arriver à Dongi, lieu où le prince Louis-Napoléon fut tué, le 1er juin, jour de l'anniversaire de sa mort.

L'ex-impératrice séjournera deux jours à Dongi, puis elle retournera immédiatement en Angleterre. Elle sera de retour à Chiselmhurst vers la fin de juillet.

O Bossuet, quel beau thème pour ton éloquence !...

Le Poète François Coppée apprécié par un écrivain français

Tandis que François Coppée m'entretenait de ses commencements, causait du temps où il était simple surnuméraire au ministère de la guerre, je songeais à la

brusque apparition de son nom dans la célébrité contemporaine. Il était presque inconnu. De jolis vers cependant avaient paru chez Lemerre, mais un peu confondus dans cette foule d'œuvres de jeunes poètes dont ce libraire a la spécialité. Un critique par-ci par-là avait parlé du pauvre petit Angelus s'éteignant entre les bras du vieux prêtre et du vieux fossoyeur ;—de cette nourrice transplantée dans l'intérieur riche d'une élégante parisienne, et retournant tout à coup à son village, où l'attendent son mari ivre et son enfant mort. Quelque chose avait attiré un peu plus l'opinion publique : le *Petit épiciier*, cette tentative de naturalisme en poésie, comme l'a appelé M. Zola, avait fait user beaucoup d'encre. La plaisanterie s'en empara après la discussion.

Malgré cela, le poète restait encore presque ignoré.

C'est alors que le *Passant* parut sur l'affiche de l'Odéon. On entendit la voix harmonieuse de Mlle Sarah Bernhardt soupirer ces vers délicieux ; et le lendemain tout Paris se répétait avec enthousiasme ce nom, inconnu la veille, de François Coppée. Aussitôt, flairant là une nouvelle personnalité en vue, les journaux furent dans l'intimité du poète. On sut que cet auteur était encore un tout jeune homme, qu'il faisait vivre sa mère avec lui, grâce aux modestes appointements qu'il touchait comme employé dans un ministère. L'Impératrice se le fit présenter ; l'Empereur daigna lui adresser la parole et le complimenter à une soirée des Tuileries ; l'auteur de l'Angelus voyait cette belle fée de l'Espérance lui sourire cette fois ; et, peu à peu, ses jolis vers se répandaient, l'engouement du public, des femmes surtout, allant toujours grandissant, François Coppée, se faisait une large place au soleil.

Dans une conférence qu'il fit il y a quelque temps à la salle des Capucines, François Coppée, voulant définir en quelque sorte son talent poétique s'exprimait en ces termes :

"Je me figure qu'à mon berceau, comme à celui d'un petit prince, dans un conte de Perrault, il vint beaucoup de fées ; l'une me dit : "Tu ne feras pas de fautes d'orthographe, ton style sera pur, tu n'éprouveras aucune difficulté dans la règle des participes quant le complément est avant..." —L'autre me dit : "Tu auras de la facilité à écrire en vers ; la rime, cet oiseau volage, sera pour toi vite apprivoisée dans une belle cage dorée..." —Une autre me dit : "Tu marcheras à mi-côte de la montagne du Parnasse ; comme un papillon, tu quitteras la terre, mais sans toutefois t'élever bien haut dans le ciel ; ton inspiration sera douce, pleine de jolis sentiments, etc."

A ce moment arriva la vieille fée ; vous la connaissez ; appuyée sur son grand bâton, la tête branlante, les cheveux blancs défaits, marmottant entre ses lèvres fanées des syllabes incohérentes ; elle s'approcha lentement de mon berceau et étendant sa main toute ridée sur moi elle me dit : — "Quelque chose te manquera, tu ne seras jamais un poète lyrique." Voilà pourquoi, mesdames, je ne suis pas un poète lyrique. Comme on le voit, sous cette jolie tournure de phrase, sous cette image gracieuse, il ne se glisse pas un regret, c'est une constatation pure et simple. M. Coppée ne se plaint pas de cette vilaine fée qui est venue la dernière auprès de son berceau, il ne la maudit pas et il a raison. "Tu ne seras pas un poète lyrique," lui a-t-elle dit ; eh bien ! qu'importe. Hugo n'est-il pas là, se dressant comme un Dieu au sommet de notre littérature, avec sa symphonie grandiose de rimes sonores, avec sa richesse éclatante de pensées, avec sa magie de rythmes et de strophes, et dans le rayonnement d'un pareil astre, toutes les petites lueurs de ses inférieurs ne sont-elles pas éclipsées, éteintes !

"Tu seras le doux poète charmant des bourgeois, des petites gens, des cœurs rudes et naïfs, des sensations calmes, des amours jeunes et fraîches." Sa prédiction s'est réalisée.

Nous voyons qu'il est demandé aux Chambres un crédit de \$40,000 pour la réparation des fortifications à Québec et à Lévis, et compléter les travaux d'embellissement commencés sous lord Dufferin, pour lesquels une appropriation de \$5,000 est inscrite au budget, outre \$35,000 pour des travaux pour prévenir les éboulis au-dessous de la citadelle et faire disparaître les habitations qui sont au pied.

Un crédit de \$2,000 est aussi demandé pour des réparations à l'Hôpital de la Marine, et un autre de \$116,000 pour réparer et améliorer la voie ferrée entrant la Rivière-du-Loup et Lévis.

Ce qui formerait la somme totale de \$208,000 destinés à des travaux dans Québec et le district de Québec.

En ajoutant à cela la reprise des travaux dans la rivière Saint-Charles, la présence d'une flotte marchande considérable, on peut augurer que les ouvriers de Québec ne chômeront pas l'été prochain.

Nous le souhaitons de tout cœur.

On voit bien que les Américains sont des gens "pratiques."

Le colonel Ruggles s'est présenté, il y a quelques semaines, devant la commission agricole du Sénat de la Virginie, et y a exposé gravement son invention pour produire de la pluie à volonté, c'est-à-dire cependant, pourvu qu'il y ait au ciel des nuages, mais qui fassent mine de passer sans arroser la terre. Dans ce cas, d'après M. Ruggles, il suffit de laisser monter jusqu'à la hauteur de ces nuages, un à deux kilomètres, un ballon captif chargé de dynamite et autres matières explosibles ; on y mettra alors le feu au moyen d'un fil électrique, et la commotion sera telle que les vapeurs des nuées se condenseront et tomberont en rosée bienfaisante. L'honorable colonel demande à la législature virginienne une subvention assez ronde pour continuer l'étude de son système, qui sera, dit-il, un des plus beaux triomphes de l'homme sur la nature.

Le triomphe sera bien plus complet encore, si l'ingénieur colonel trouve aussi le procédé d'envoyer les nuages pleurer un peu plus loin, quand nous serons—comme depuis si longtemps—rassasiés d'averses et de brouillards.

Intelligence et bonté des oiseaux.

Un jeune étudiant, qui avait un examen assez difficile à passer, et roulant uniquement sur une question de mémoire, avait tellement lu et relu son livre, qu'il en avait contracté une inflammation des yeux. Impossible de continuer, et c'était pour lui une question d'avenir !

Il avait beau se promener de long en large à travers la chambre, en essayant de réciter comme auparavant—il avait l'habitude de lire à haute voix—il ne savait qu'imparfaitement ! Brisé de découragement, il tombe sur son divan...

Tout à coup, d'un perchoir où se tenait un perroquet, son unique compagnon, part une voix, qui imperturbablement, sans une faute ou une hésitation, se met à lui réciter son examen... Il écoute, et répète après lui.

L'excellent animal, comme s'il avait compris l'importance de sa mission, a recommencé le même manège pendant quinze jours consécutifs. L'étudiant a passé son examen de la manière la plus brillante.

Le nouvel hôtel de Rockaway Beach, dit un journal de New-York, sera remarquable par son énormité. Mille ouvriers et cent chariots sont employés à sa construction, et grâce à la lumière électrique, les travaux se poursuivent la nuit comme le jour. Les tapis et autres meubles doivent être livrés en mai, de façon à ce que l'hôtel puisse être ouvert le 1er juin. Il aura quatre étages, 400 pieds de profondeur et 1,130 pieds, ou près d'un quart de mille de long. Cette longueur est d'environ cinq fois celle de l'hôtel Windsor ou du plus vaste des magasins Stewart. Au dessus du rez-de-chaussée, il y aura 1,000 à 1,100 chambres qui pourront recevoir 15,000 hôtes. La salle à manger, au pre-

mier, aura 200 pieds de long sur 75 de large, et pourra au besoin être réunie aux salons du même étage, pour former une seule salle gigantesque. Au rez-de-chaussée seront d'autres salles à manger et trois bars de 100 pieds de long, une à chaque extrémité du bâtiment, l'autre au milieu.

Une promenade couverte de 100 pieds de large mène à la nouvelle gare et à la jetée. Tout le bâtiment sera chauffé à la vapeur, et 400 de ses chambres seront approvisionnées d'eau courante.

Nous trouvons dans le *Jockey* la curieuse histoire d'un oiseau de forte taille pris par une huître ; la scène se passe près de Helston, sur les côtes anglaises :

Une vieille marchande d'huîtres, allant un matin sur la grève pour faire sa récolte habituelle, trouva cet oiseau mort, le bec enfoncé entre les coquilles d'une huître encore vivante. Ce curieux groupe fut acheté assez cher par un collectionneur de la ville de Pendange, et l'oiseau pris par l'huître fait le plus bel ornement de son cabinet de curiosités.

On peut facilement se figurer cette petite tragédie de la mort de l'infortuné volatile. Errant sur la plage, à la recherche de son dîner, il aperçut l'huître baillant au soleil, et attendant le retour de la marée. L'oiseau affamé, voyant ce morceau blanc et dodu, donne un petit coup de bec ; l'huître, indignée, se referme aussitôt et fait l'oiseau prisonnier. Les eaux montent lentement, pendant que le malheureux captif se débat en vain, et le flux vient submerger la victime.

On raconte, aux États-Unis, une histoire assez drôle d'un nègre qui fut "pincé" d'une façon semblable :

Voyant une magnifique huître s'épanouissant sur la plage, il s'agenouilla et essaya d'en happer le jus avec sa langue. L'huître se referma, et le nègre jeta des cris étouffés de douleur et d'épouvante. On vint le délivrer, et, tandis qu'il roulait des yeux égarés, on se prit à rire de sa mine piteuse.

—L'huître n'a pu te faire bien mal, lui dit-on, elle n'a pas de dents.

—Non, elle n'a pas de dents, mais elle a les gencives rudement dures !

On écrit de Saint-Petersbourg à la Gazette de Cologne :

Le dernier numéro du journal nihiliste, le *Tcheray Peredel*, qui a été trouvé à l'imprimerie clandestine découverte récemment à Wassilis Ostrof, et dont les manuscrits sont aussi tombés dans les mains de la police, contient un article dans lequel on décrit très exactement les dernières fêtes de la Cour et le costume que portait l'empereur, en indiquant l'heure à laquelle il est entré dans telle ou telle salle et les paroles qu'il a prononcées. Il ressort de ce fait que les conspirateurs entourent de très près l'empereur.

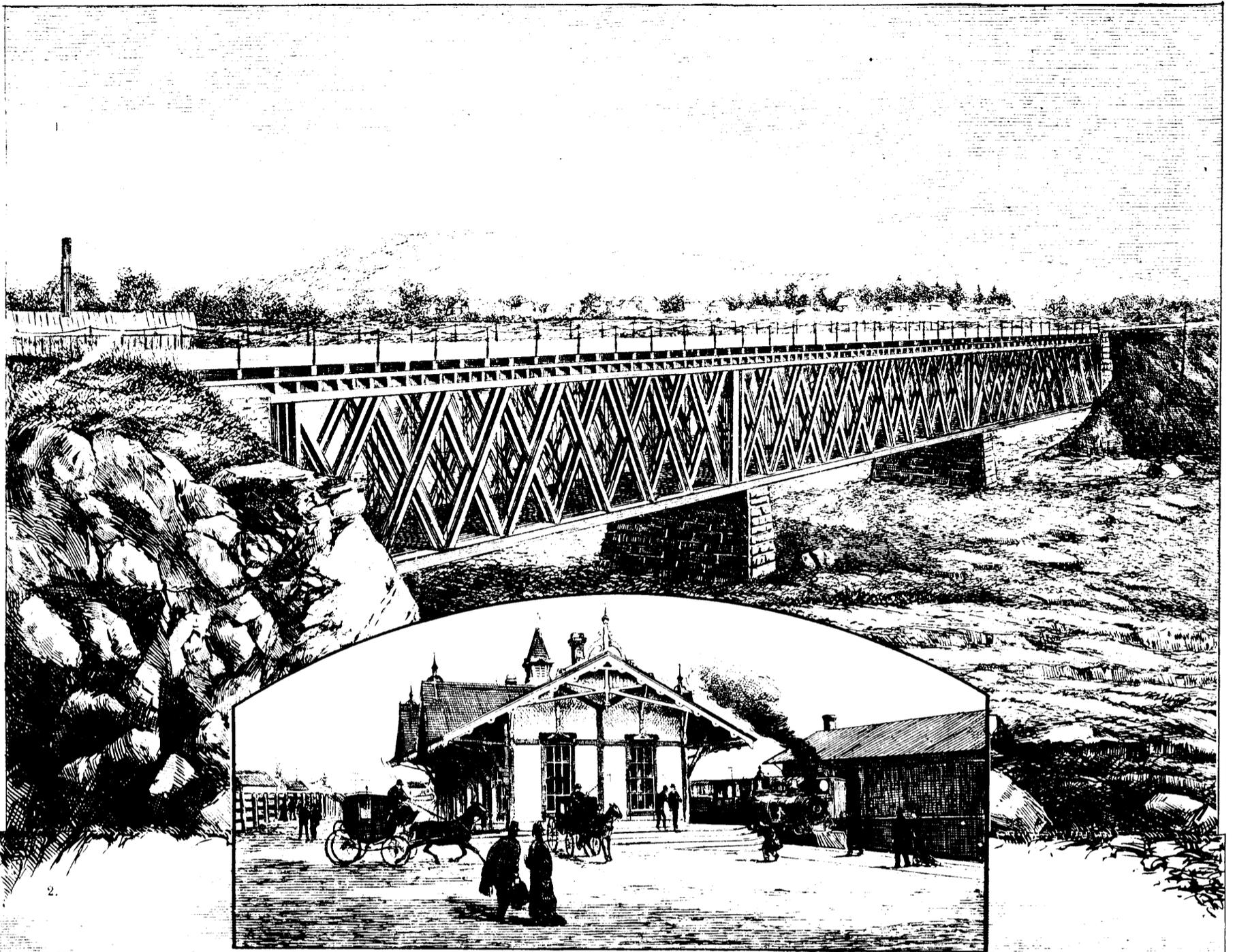
La saisie des manuscrits a une grande importance ; car elle permettrait sans doute de découvrir les auteurs des articles publiés dans le journal nihiliste.

Le correspondant du *Daily News* à St-Petersbourg lui écrit qu'il a appris de source certaine que lorsque le Czar vint au théâtre, il y a quelque temps, il trouva dans sa poche, avec son mouchoir, une proclamation ou manifeste révolutionnaire. Il rentra immédiatement au palais et fit appeler le général Gourko qui passa un mauvais quart-d'heure avec Sa Majesté. Il insista sur ce fait qu'il avait toujours été d'avis que le palais devait être soumis à des fouilles et des perquisitions complètes.

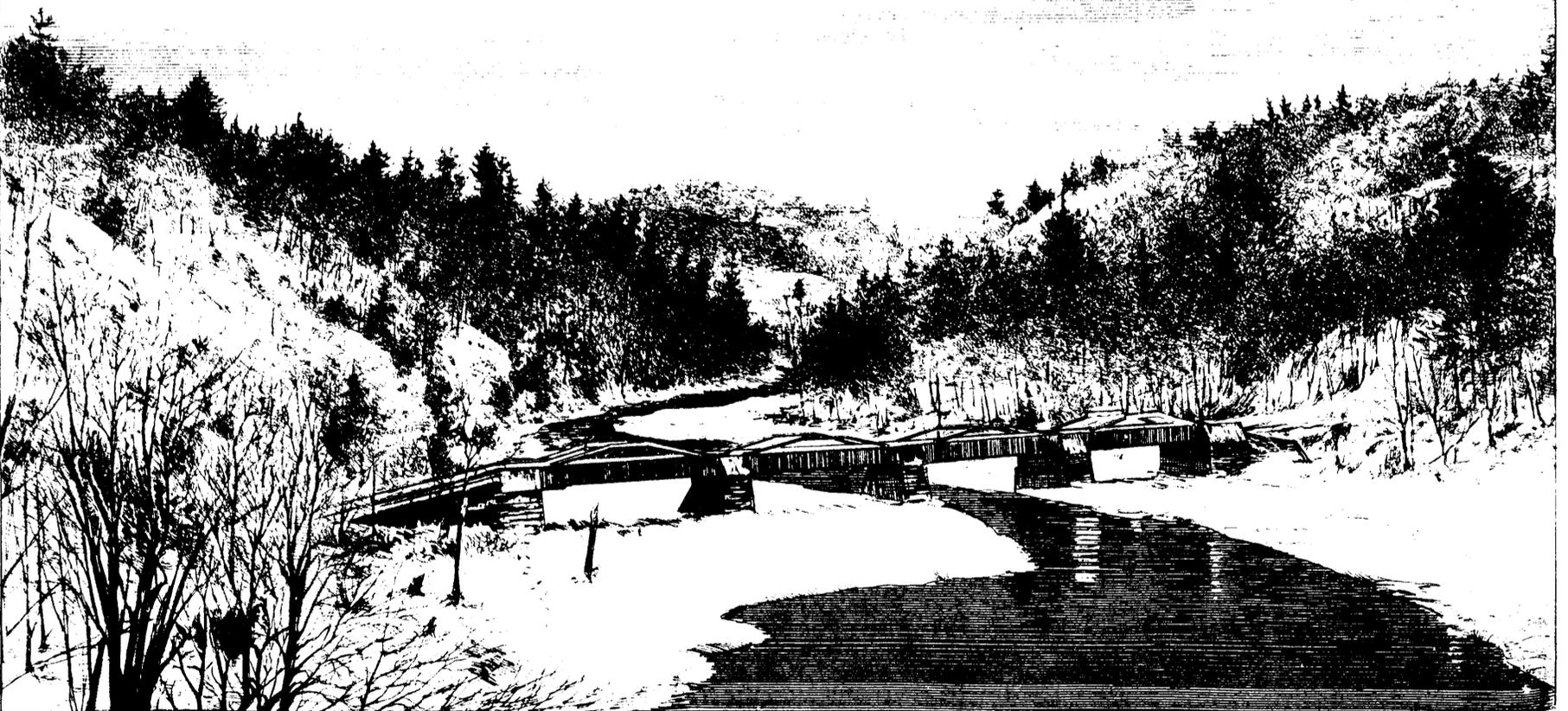
MM. Larmonth & Fils, ont publiés aujourd'hui, dans la *Voix du Peuple*, une annonce qui mérite une attention spéciale. Ces messieurs ont fait des affaires avec les agriculteurs de la Province de Québec, depuis plus de seize ans, et ils ont toujours réussi à donner la plus entière satisfaction à leurs clients. Ils offrent en vente un nouvel instrument agricole, connu sous le nom de *Grubbeur en Herbes*, qui a été examiné par des connaisseurs et qui mérite d'être recommandé au public.

HONORAIRES DE MEDECINS

Les honoraires de médecins est un item qui intéresse un grand nombre de personnes présentement. Nous croyons que la cédule leur accorde \$3 par visite, ce qui coûterait à un homme, retenu dans son lit pendant un an, et nécessitant une visite par jour, plus de \$1,000 pour l'année pour les visites du médecin seulement ! Et le contenu d'une seule bouteille des Amers de Houlton pris à temps épargnerait les \$1,000 et toute l'année de maladie.



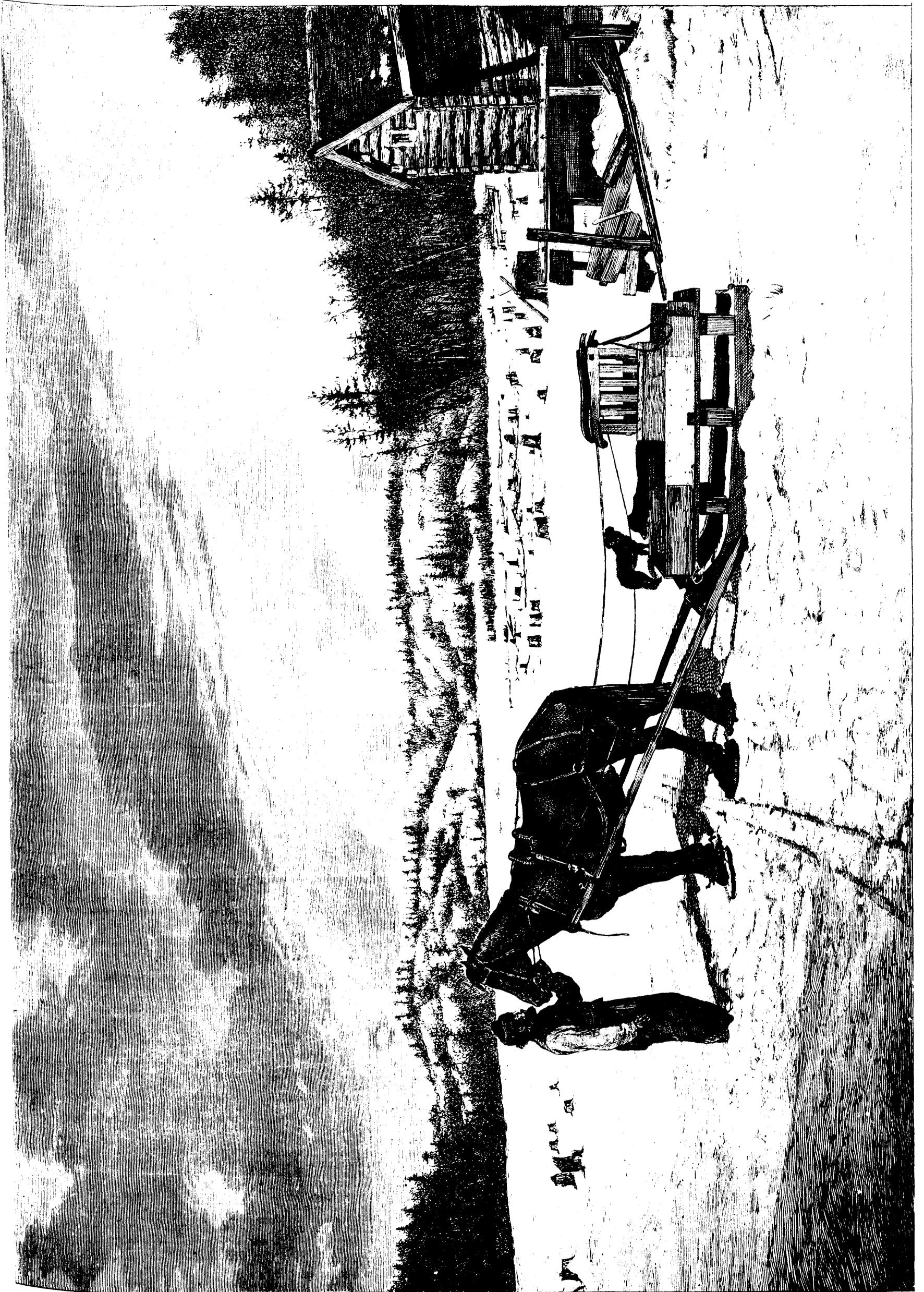
STATION D'HOUELAGA



1. PONT TRAVERSANT LES CARRIÈRES, MONTRÉAL.

2. PONT SUR LA RIVIÈRE ROUGE

CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.



CHEVAL EN RAQUETTES SUR LA RIVIÈRE DU LIÈVRE

SOUVENIRS

Dans le lieu saint, un soir, j'avais porté mes pas ;
Mon âme était souffrante et mon cœur était las,
Las des vains bruits du monde, ou la joie a des charmes.
Le bonheur, des chagrins, qui flétrissent ses charmes.

La lampe qui fumait devant le sanctuaire,
Versait autour de moi sa tremblante lumière,
Le vent du soir ému pleurait dans les créneaux.
Plaintif comme un soupir des êtres des tombeaux.

Et j'étais seul, tout seul, dans le temple en silence,
Le front pâle, pensif, le cœur plein de souffrance,
Seul pleurant à genoux devant le saint autel,
Où deux anges courbés adoraient l'Éternel.

J'essayai de prier, mais mon âme oppressée,
Ne trouva plus d'écho sur ma lèvre glacée,
Je murmurai tout bas : mon Dieu, pitié pour moi,
Donne à d'autres ma vie, et me rappelle à toi !

Je disais évoquant les jours de mon enfance,
Revenez, revenez, heureux jours d'innocence,
Douce paix qui reluit au front pur de l'enfant,
Et le passé disait : J'ai fait place au présent.

Et mes yeux pleins de pleurs, un instant se fermèrent,
Mes nombreux souvenirs en mon cœur s'éveillaient,
Et je fus transporté par un ange de Dieu
Aux jours que je pleurais à genoux au saint lieu.

L'orgue saint s'éveilla sous un doigt invisible,
Le temple fut rempli d'un concert indicible,
Et la voûte sonore, avec ses mille échos,
A mon cœur ulcéré, redit longtemps ces mots :

“Enfant, espère et prie !” espérance et prière,
C'était naguère encor les deux mots que ma mère,
Essuyant une larme en me voyant partir, m'a dit,
Disait en m'embrassant comme pour me bénir.

Puis le songe s'enfuit, plus léger que la brise,
Et mon âme un instant d'elle-même surprise,
Gouta ce calme pur et cette douce paix.
Que l'âge de mon front a bannis pour jamais.

Et depuis, des plaisirs, jetant la coupe amère,
Moins de pleurs de tristesse ont mouillé ma paupière,
Moins d'orage et de flots ont assailli mon cœur
Et la paix sur mon front remplace le bonheur.

J.-A. CHAGNON.

FOLLE ?...

VI

(Suite)

Le 25 août 1855. Eugène Montrel, descendant en grande hâte du fiacre qu'il avait eu la plus grande peine à se procurer, tant les véhicules étaient, ce jour-là, mis aux enchères, vint se fondre dans la foule énorme, bruyante et mêlée, qui se pressait aux abords de la gare de Strasbourg.

Paris attendait la reine d'Angleterre, qui venait nous visiter.

A l'intérieur de la gare, où le jeune homme pénétra sur le vu de sa carte d'invitation, c'était la foule aussi, mais élégante, joyeuse, parfumée.

Les jolies femmes, étalées le long des banquettes comme des grappes de fruits séduisants, se consolaient de leur interminable attente par l'exhibition de leurs toilettes et la critique de celles de leurs voisines.

Les hommes, en groupes nombreux, paraissaient supporter moins philosophiquement que l'assistance féminine le retard regrettable et prolongé de la reine Victoria.

On ignorait encore que la marée capricieuse avait joué à l'auguste visiteuse le mauvais tour de la retenir loin de ce rivage français, où l'on sait trop, peut-être, que l'exactitude est la politesse des rois.

Cependant, avec les heures qui s'écoulaient, lentes et monotones, l'impatience gagnait la société choisie à laquelle des entrées de faveur promettaient le spectacle de cette arrivée.

Les petits pieds battirent les estrades par des mouvements saccadés ; les cannes frappèrent le sol avec des allures nerveuses ; quelques bâillements s'élevèrent derrière les éventails ; quelques estomacs, trop violemment surexcités tournèrent à la défaillance ; l'attente et l'agitation étaient au comble... et la reine n'arrivait pas !

M. Montrel commençait à partager le découragement des invités, quand ses yeux, parcourant pour la dixième fois la guirlande fleurie que les femmes élégantes formaient autour de la vaste enceinte, rencontrèrent le spectacle le plus charmant, le plus inattendu.

C'était une bien jolie personne blonde, très frêle, très gracieuse, très coquettement posée sur le devant de l'estrade gauche, la mieux située

pour ne rien perdre du cortège royal, et semblant à peine toucher la banquette de velours sur laquelle se détachait, fraîche et vaporeuse, sa robe de mousseline blanche, ornée de flots de rubans bleus.

— Etait-ce une vision ?... une illusion ?... un rêve ?... La tête riante, aux cheveux blonds, qu'il avait autrefois admirée, était-elle sortie toute rayonnante, du cadre d'or dont la splendeur illuminait le vieux salon de son oncle ?

Cette étrange ressemblance remuait en lui de jeunes souvenirs ; à la contempler, il oubliait les heures. Placé près du parterre artificiel qui occupait le centre de la gare, il reprit son examen avec tant de fixité, tant de charme, qu'il en vint à désirer que la marée retint la reine à Boulogne au moins jusqu'au lendemain.

La témérité d'un tel vœu ne devait pas être exaucée, fort heureusement pour les innombrables spectateurs qui n'avaient pas le moindre souvenir à exhumer.

Un coup de sifflet retentit qui fit battre tous les cœurs ; le train royal était signalé. Il y eut une minute d'anxiété souriante, de chuchotements empressés... La musique des Guides attaqua la *God save the queen*... et le train royal, amené de la gare du Nord sur des rails spéciaux, s'arrêta devant les curieux.

Alors, tandis que le souverain des Français aidait la reine d'Angleterre à descendre, que les saluts officiels s'échangeaient, que les principaux personnages des deux cours se formaient en cortège, le jeune homme quitta son observatoire fleuri pour se diriger vers l'estrade gauche, où toutes les invitées s'agitaient pour mieux voir.

La dame blonde avait été la première debout ; mais ses voisines, de taille plus haute, s'interposaient sans nulle charité entre elle et le spectacle attendu. Elle essaya de glisser sa mince personne entre les deux majestueuses douairières qui l'étouffaient : ce fut en vain.

Un nuage boudeur se répandit sur sa physionomie ; et, découragée, elle se rejeta en arrière, laissant le champ libre à celles qui abusaient ainsi de l'avantage de leur taille.

A ce moment, une main lui fut tendue de la foule, et, près d'elle, une voix masculine murmura :

— Confiez-vous à moi, je vous prie, madame, j'espère avoir l'honneur de vous faire faire une place.

Elle regarda, surprise, et distingua dans le fouillis d'habits noirs, de soie, de dentelles, qui s'agitaient bruyamment, un jeune homme, de figure intelligente et distinguée, dont les yeux expressifs la priaient, mieux encore que la voix, de se fier à son adresse.

Ce n'était pas l'heure des pruderies exagérées. Pour voir la reine, les minutes se comptaient. La dame blonde n'hésita que par convenance ; puis, elle mit sa main dans la main inconnue, se laissa attirer hors du cercle qui l'enfermait, en jetant une exclamation de soulagement :

— J'étouffais... monsieur... ah !... je respire, enfin !

Il y avait, au bas de l'estrade, le fauteuil doré que l'ambasadrice d'Angleterre venait de quitter pour aller au-devant de sa souveraine. Avant d'avoir deviné l'intention de son protecteur improvisé, la jeune femme fut respectueusement soulevée et placée sur le fauteuil.

En touchant de ses petits pieds le siège élastique, elle eût chancelé si une épaule prévoyante ne se fût offerte à son bras étendu.

— Vive la reine d'Angleterre !... Vive le prince Albert ! criait la foule avec une ardeur capable d'ébranler les solides voûtes de la gare.

— Etes-vous bien, madame ! demanda M. Montrel.

On ne lui répondit pas. La reine passait. La jeune femme ne songeait ni à acclamer, ni à remercier. Elle regardait, avec la stupeur d'une jeune femme à la mode, la toilette d'un goût particulièrement britannique que portait la reine pour son entrée solennelle à Paris.

Le cortège passa : l'empereur Napoléon et la reine Victoria, le prince Albert et la princesse royale, le prince de Galles et les dames... et les officiers... et une suite nombreuse.

Si la jolie blonde n'avait vu que la toilette de la voyageuse, Eugène Montrel, lui, n'aurait absolument rien vu, tout absorbé qu'il était par la nécessité de protéger le fauteuil et son gracieux fardeau des oscillations dangereuses des passants.

Quand le cortège eut gagné la grande porte, une immense exclamation retentit, prolongée avec enthousiasme sur toute la ligne des boulevards. Le peuple saluait la reine. Le jour baissait, il était près de sept heures ; et il attendait depuis midi !

La dame inconnue sauta prestement à terre, dès qu'un peu d'espace devint libre, en adressant à son protecteur un sourire charmant, accompagné d'un petit salut plein de bonne grâce.

Puis, apercevant un homme âgé, de grande tournure qui, de son côté, paraissait la chercher, elle fit un petit cri joyeux :

— Ah ! enfin ! M. de Rollezan !
Et s'accrochant à son bras, elle disparut dans le tourbillon.

Le pauvre ingénieur resta quelques secondes immobile, pétrifié et totalement déconcerté.

— Eh quoi ! pensait-il, elle est partie sans un mot, sans un léger remerciement... rien qu'un sourire... Il est vrai que ce sourire-là... oh !... l'ingrate !... si elle n'est point demeurée étouffée sur l'estrade, si elle a vu la reine, c'est à moi qu'elle le doit. La reine !... ah ! oui, elle a passé, la reine... Je ne l'ai pas vue, moi. Quelle belle journée !... et que la reine Victoria est donc bien inspirée de nous venir visiter !

Monsieur Montrel regagna la rue de Pro-

vence, où il habitait un modeste entresol, en se livrant à des rêveries où le passé, le présent et le futur se mêlaient étrangement.

Si le portrait de Péronne avait un charme spécial, la dame blonde inconnue en possédait bien davantage, et ne serait-il pas possible de découvrir la corrélation qui pouvait exister entre l'un et l'autre ?

Eugène se le promit énergiquement.

VII

Une personne élégante et de parfaite distinction, comme la belle inconnue, devait appartenir à la meilleure société parisienne. Rien de plus naturel qu'elle ornât les fêtes annoncées pour le séjour des augustes visiteurs. Obtenir des billets, des invitations, des occasions de rencontres, était donc le moyen le plus prompt, le plus sûr, pour l'ingénieur, de satisfaire sa légitime curiosité.

S'informant auprès de son oncle de ce qu'avait pu devenir cette aimable filleule, dont ils n'avaient plus jamais prononcé le nom, depuis la déconvenue dont le vieillard s'était attristé, eût été facile dans toute autre circonstance.

Mais le vieillard avait tout oublié, sa filleule, comme son neveu.

Ce fut ailleurs qu'il chercha des auxiliaires. Ses excellentes relations lui ouvraient des portes nombreuses. Il y frappa résolument.

Le jour où la famille royale visitait la Sainte-Chapelle et le Palais de justice, Eugène Montrel était posté d'avance dans une des salles que devait traverser la Cour. Il espérait ainsi voir arriver la dame blonde, lui procurer une place, au besoin, ce qui rentrerait dans sa spécialité.

Ses pressentiments ne furent pas vains. Un peu avant la reine, l'inconnue parut dans la galerie, au bras du vieux monsieur, officier de la Légion d'honneur, qu'elle avait appelé "Monsieur de Rollezan." Elle donnait la main à un petit garçon de sept à huit ans, aussi maussade, aussi laid, qu'elle était souriante et jolie.

Ces deux compagnons, si divers d'âges et d'allures, produisirent un effet désagréable sur les nerfs de l'ingénieur, rendus plus irritables par une course désordonnée à la poursuite de billets de faveur.

Une fenêtre ouvrant sur la cour du Palais de justice se trouvait encore à peu près libre. Le vieux monsieur y plaça sa compagne et s'accouda près d'elle, avec une familiarité de bonne compagnie qui laissait flotter l'interprétation de Monsieur Montrel entre la pensée du mari ou du parent.

— Monsieur de Rollezan ! se répétait celui-ci en fouillant ses souvenirs.

Ce n'était pourtant point là le nom, effacé de sa mémoire, que l'oncle Piélard avait une fois prononcé en lui annonçant que le modèle du portrait allait faire un beau mariage.

La bienheureuse fenêtre contenait dans sa profondeur une grosse dame, qui complotait l'imprudence de se précipiter tout à coup, avec une exclamation joyeuse, au-devant d'un petit monsieur microscopique, en apparence plus disposé à la fuir qu'à la rechercher. Cette imprudence lui fut fatale.

Eugène, brisant tout net avec les traditions les plus élémentaires de la galanterie française, prit aussitôt possession de la place abandonnée et s'y installa si carrément, d'un air si féroce, que tout espoir de la recouvrer fut perdu pour la grosse dame.

Ce fut de ce poste avancé qu'il put adresser un respectueux salut à sa voisine, laquelle lui accorda un regard distrait, un salut plus distrait encore, et, sans paraître le reconnaître, continua la conversation commencée, en passant sa fine main caressante dans les mèches plates et rouges du petit garçon.

— Cet affreux petit bonhomme ne peut être le fils de cette charmante personne ! pensait Eugène avec humeur.

— Maman ! cria l'enfant d'une voix larmoyante, c'est bien long, ça. Je m'ennuie, allons-nous-en !

La mère sourit en murmurant :

— Taisez-vous, cher bébé adoré !

Monsieur Montrel, dépité de n'être pas reconnu, après avoir rendu un service qui, la circonstance donnée, avait eu son prix, appliqua son oreille réconfortée à recueillir, malgré les cris du dehors, dans la conversation poursuivie près de lui, quelque lambeau révélateur de l'état civil de la jeune femme.

En l'absence de toute parenté, dans le grand isolement de son existence nomade, la filleule d'un oncle tendrement aimé lui causait l'illusion de la famille.

Fallait-il donc renoncer si vite à éclaircir une question, dont tous les prétextes échappaient sans doute encore à son raisonnement ?

Après une attente très-longue, il se fit un bruit énorme, un flot mouvant, des ovations, des vivats ! Eugène, indifférent au bruit, se répercutait avec conviction :

— Combien je voudrais que ce fût-elle !

— Ma chère cousine, demanda le vieux monsieur, êtes-vous plus satisfaite aujourd'hui de la toilette de la reine ?

La reine avait donc traversé la galerie pour entrer à la Sainte-Chapelle ? Monsieur Montrel ne l'avait pas mieux vue que la veille.

Mais en revanche, il avait entendu "ma chère cousine," ce qui lui permettait d'espérer que l'intérêt dont il entourait la dame blonde recevrait, par ce canal, une prompte et claire récompense.

— Je serai conduit à celle-ci par celui-là ! se disait-il avec une indiscutable logique.

Le public de la Sainte-Chapelle s'écoula paisiblement. La jeune femme monta en cou-

pé ; son cavalier lui serra la main, embrassa l'enfant et regarda s'éloigner la voiture avant de prendre lui-même la direction du Louvre.

Eugène Montrel enrageait de ne pouvoir trotter comme un simple gamin derrière le coupé qui emportait la gracieuse énigme.

Aucun fiacre n'étant à sa portée pour en faciliter la poursuite, il se jeta sur le monsieur décoré, qu'il suivit sans affectation, avec assez de bonheur pour le voir entrer au No 194 de la rue Rivoli.

Cinq minutes après, à l'aide des facilités que procure une intelligente gratification aux Cérbères de nos maisons parisiennes, Eugène apprenait que M. de Rollezan était célibataire, officier de cavalerie en retraite, de fortune honorable quoique modeste, précisément enfin l'homme qu'il fallait pour le présenter à sa parente si l'événement justifiait ses prévisions.

Lorsqu'un cavalier mûr accompagne une jeune femme et un enfant, embrasse l'un, serre la main à l'autre, ces privilèges supposant des liens de famille, d'intimité et d'affection, il y a gros à parier qu'il la retrouvera le lendemain, peut-être le soir même, chez elle, ou dans le monde.

Il s'agissait donc, pour obtenir enfin la précieuse indication, de se faire, pendant quelques jours, l'ombre du commandant de Rollezan, ce à quoi monsieur Montrel n'eût garde de manquer.

Il y avait justement en face du No 194 de la rue de Rivoli, un café de bonne apparence qui devint son quartier général. Ce qu'il devora de journaux, de boissons et de cigares dans la matinée du lendemain eût largement suffi à défrayer une quinzaine. Rien ne bougea chez monsieur de Rollezan.

Eugène déjeuna sommairement et attendit.

Les garçons de café, épouvantés de cette persistance, se demandaient s'ils n'avaient point affaire à quelque conspirateur attendant le signal.

Le temps s'écoula. A six heures moins quelques minutes, monsieur de Rollezan apparut dans l'encadrement de la porte cochère, consulta le ciel, regarda d'un air indécis un fiacre qui passait à vide, pour se décider enfin à sortir à pied.

Eugène jeta une pièce d'or au garçon, et bondit sur le trottoir derrière l'officier en retraite. Celui-ci s'en allait d'un pas assuré, méthodique, où l'on retrouvait la raideur militaire légèrement assouplie par la flânerie du promeneur intelligent.

Il entra aux *Provençaux*, dont il était l'un des vieux habitués. Le jeune homme, encore indécis sur ce qu'il devait tenter, ne crut pas prudent d'aller s'y attabler à sa suite. Si sa mémoire le rendait dupe d'une ressemblance superficielle, c'était s'exposer au plus amer ridicule que d'aller provoquer maiseusement une reconnaissance impossible. Il fallait attendre.

Mais, pour ne pas s'exposer à perdre des traces si chèrement suivies, en entrant dans un autre restaurant, Eugène prit l'héroïque parti d'arpenter la galerie en se passant de dîner.

Le commandant avait gardé de la vie de garnison l'habitude des repas promptement terminés. Ce fut donc chose vite faite ; il vint faire un tour de Palais-Royal avec l'expression de tranquille béatitude qu'un estomac satisfait communique à la physionomie. L'estomac de M. Montrel criait famine, mais il en étouffait les plaintes en escomptant le résultat de son sacrifice.

A huit heures, M. de Rollezan entra au Helder, le café militaire par excellence, où l'ingénieur ne jugea point à propos de s'aventurer. A neuf heures, il reprenait, d'un pas mesuré, le chemin de la rue de Rivoli. Cependant, en route, il regarda sa montre et pressa le pas. Sous la porte cochère de la maison qu'il habitait, un petit groom causait avec le concierge.

— Hop ! lui cria le commandant, il me faut une voiture à dix heures pour le bal de l'Hôtel-de-Ville.

M. Montrel connaissait maintenant l'emploi de sa soirée. Il se jeta dans une remise, se fit conduire ventre à terre chez un ami qui lui céda, non sans peine, son invitation pour le bal que la reine devait honorer de sa présence, se fit raser et habiller en un tour de main, et revint, moins d'une heure après, stationner près du No 194.

Il était chaussé de vernis, vêtu de noir et ornavé de blanc, mais il n'avait pas diné !

La voiture de place, dans laquelle entra pressé aussitôt M. de Rollezan, alla prendre rang dans la file des équipages de toutes sortes qui se dirigeaient, pressés et encombrants, vers l'Hôtel-de-Ville.

L'ornementation extérieure était brillante ; celle de l'intérieur éblouissait. En contemplant, depuis nos malheurs, les ruines du monument incendié, les invités de la ville de Paris au bal royal de 1855, évoquent avec mélancolie le souvenir de ces splendeurs disparues.

CLAIRE DE CHANDENEUX.

(La suite au prochain numéro.)

UN ENFANT DE MAUVAISE HUMEUR

Rien ne contribue plus effectivement l'homme à rester vieux garçon que de coucher une nuit chez un ami marié, et y être tenu éveillé cinq ou six heures durant par les cris d'un enfant. Il suffit de faire prendre à ces enfants des Amers de Houblon pour faire disparaître cette mauvaise humeur et les rendre souriants. Jeune homme, rappelez-vous de ceci.

A nos abonnés et amis des États-Unis

Des circonstances imprévues ayant obligé notre agent général, M. Edmond Stevens, à revenir au Canada plus tôt qu'il ne le voulait, il retournera bientôt continuer son travail.

Il visitera la plupart des centres canadiens-français des États du *Massachusetts*, *Connecticut*, et *Rhode Island*. Le succès qu'il a obtenu dans les endroits qu'il a déjà visités, nous permet d'espérer que partout il recevra le même bon accueil.

Nous savons qu'on peut toujours compter sur le patriotisme, la politesse et la bienveillance de nos compatriotes des États-Unis et nous sommes certains qu'il se feront un devoir d'aider M. Stevens à accomplir sa mission en lui donnant tous les renseignements dont il aura besoin. Voici les principaux endroits que visitera M. Stevens :

Lowell	Marlborough
Lawrence	Lynn
Fall River	Willimantic
Woonsocket	Providence
Valleyfalls.	Pawtucket.
Manville	

Nous espérons aussi que tous ceux qui nous doivent dans les différentes localités qu'il visitera, s'empresseront de régler avec lui sur présentation de leurs comptes afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

LA FOUROYANTE

Pendant la dernière guerre franco-prussienne, la batterie du père Alazet fut comprise dans l'artillerie de l'armée de l'Est, que commandait le général Bourbaki.

Le vieux Maréchal des logis avait depuis douze ans le commandement de la même pièce de huit, l'une de celles qui avaient foudroyé les Autrichiens en Italie.

Cette pièce portait le nom de "Foudroyante" gravé sur sa culasse. Alazet avait pour elle une affection unique, exclusive ; c'était sa compagne, sa bien-aimée ; il n'aurait pas mieux aimé sa femme s'il eût été marié.

C'est qu'en effet cette pièce avait droit de lui être chère. Il lui devait et sa croix et sa vie ; et, chaque fois qu'il en contemplant la gueule, la volée, les tourbillons, le tonnerre couverts des éraflures des balles autrichiennes, son œil se mouillait d'une larme.

Il songeait à tous ses braves compagnons d'armes tombés sur le plateau du Mincio, et sa bonne Foudroyante lui rappelait cette terrible journée.

Il avait pour elle des soins de père. Au parc d'artillerie, la Foudroyante tenait toujours la place d'honneur à la droite de la batterie ; son bronze était toujours le plus brillant, son avant-train le mieux entretenu... Elle et son chef eurent une fin digne de leur passé. Voici le récit qu'en fait un témoin oculaire, sous-officier dans la batterie du père Alazet.

* *

Le 1er de février 1871, quelques heures avant l'entrée en Suisse de notre malheureuse armée, le capitaine commandant de notre batterie nous dit ce que nous avions à faire.

— Nous sommes chargés, nous dit-il, de protéger la retraite de la division ; par conséquent, nous ne franchirons la frontière qu'après les autres.

— Nous nous retirerons par section en échelon, de manière à continuer la canonnade sans interruption. Je vous recommande de ramener vos pièces en bon ordre, et, s'il vous arrive quelque chose, faites moi prévenir.

Nous regagnâmes nos places de bataille. J'étais à la deuxième pièce de la première section. Alazet commandait la première.

Le mouvement s'exécuta sans accident ; l'ennemi, tenu à distance par nos obus de huit, ne put inquiéter la retraite de notre division.

Lorsque la trompette de la batterie sonna le ralliement, nous nous trouvions en dernière ligne. Je fis rapidement amener l'avant-train de ma pièce, et je regardai les sections du centre.

La première pièce n'avait pas accompagné la mienne ; sur l'ordre du capitaine, je retournai sur mes pas ; je trouvai mon camarade Alazet dans une très fâcheuse position.

En ramenant l'avant-train de sa pièce, le porteur de l'attelage de derrière, embarrassé dans ses traits, était tombé, brisant le timon de l'avant-train et se cassant la cuisse droite.

Ce malheur, facile à réparer en temps ordinaire, était actuellement sans remède, car l'ennemi, que nos projectiles n'atteignaient plus, s'avancait rapidement.

Il n'y avait qu'une chose à faire ; dégager les chevaux et rallier la division au grand trot, en abandonnant la pièce, son avant-train et le cheval blessé.

J'en fis l'observation à mon camarade. Son œil ardent jeta un éclair de rage !

— Que j'abandonne ma pièce à ces coquins, me répondit-il d'une voix sombre : jamais !

— Cependant il y va de ta liberté, de ta vie peut-être.

Alazet haussa les épaules et mit pied à terre.

Il vint atteler sa propre monture à la place du porteur blessé ; mais, malgré ce renfort, la pièce, déjà fortement engagée dans une terre meuble, ne put être démarrée.

— Allons m'écriai-je de nouveau, tu vois bien que tous les efforts sont inutiles. Reprends ton cheval, et rallions-nous.

— De quoi te mêles-tu ? me répondit-il d'une voix frémissante, Va-t-en au diable si tu veux ! Est-ce que je te demande tes conseils ?

— Voyons, Alazet, ce n'est pas le moment de s'emporter ; tous les instants sont précieux. Monte à cheval.

— Je vais te flanquer un coup de sabre, si tu ne me laisses pas tranquille, me cria-t-il au comble de l'exaspération.

— Morbleu ! répliquai-je en colère à mon tour, tu peux bien te faire prendre par les Prussiens si cela te fait plaisir, mais au moins laisse partir tes hommes.

Ces paroles le calmèrent un peu.

— Tu as raison, me répondit-il, je n'ai pas le droit d'exposer la vie de ces braves gens ; d'ailleurs, cela ne servirait à rien. A cheval ! continua-t-il en s'adressant au conducteur, et suivez le maréchal des logis de la deuxième pièce.

— Mais toi, que vas-tu faire ? lui demandai-je une dernière fois.

— Ce n'est pas ton affaire, murmura-t-il en me tournant le dos.

Après cette réponse, il me fut complètement impossible de lui arracher une seule parole. Comme l'ennemi s'avancait toujours, je fus réduit à la dure nécessité d'abandonner mon vieux camarade pour sauver les dix hommes de sa pièce.

Je fis monter les servants sur les sous-verges et en croupes les conducteurs, puis nous ralliâmes la division au grand trot. Alazet conserva son cheval.

Je rendis compte au capitaine de ce qui venait de se passer. A une lieue de là, en arrivant sur un monticule dominant la plaine, nous pûmes, à l'aide de nos lunettes de campagne, suivre les péripéties du drame qui se préparait.

Alazet, après avoir attaché son cheval à une roue de l'affût, ouvrit le coffre de l'avant-train, en retira tous les sachets de poudre, les introduisit dans la bouche du canon en les bourrant fortement à coups de refouloir ; puis il acheva de remplir l'âme de la pièce avec de la terre ; ensuite il resta longtemps penché sur la lumière, préparant sans doute la mèche ou l'amadou qui devait enflammer cette formidable charge : dix-huit kilogrammes de poudre environ.

— Il va faire éclater la pièce et revenir après, pensions-nous.

Mais nous pensions mal, car, au lieu de mettre le feu, Alazet s'assit tranquillement sur le coffret de la flèche et attendit.

Qu'attendait-il ? les ennemis !..... Ils

ne tardèrent pas à se dessiner sur le fond blanc de l'horizon ; le vieux chef de pièce détacha son cheval et se mit en selle.

— Tout à coup, une compagnie bavauroise, précédée d'une cinquantaine de hulans, apparut au détour de la route que nous avions défendue en reculant ; Alazet fit alors le geste d'un homme qui allume une allumette, puis il se pencha de nouveau sur la lumière de sa pièce et battait en retraite. Voyant fuir un cavalier français, les hulans se mirent à sa poursuite.

L'infanterie s'avancait en bon ordre, marchant droit à notre pièce, dont s'échappait un imperceptible filet de fumée. Les lunettes tremblaient dans nos mains. Un moment nous cessâmes de respirer... La compagnie allemande entourait le canon français !

Soudain, une vive gerbe de feu, immédiatement suivie d'une épaisse fumée, nous cacha l'ennemi ; dix ou douze secondes plus tard, une sourde détonation arrivait jusqu'à nous... quelques minutes après, un coup de vent nous découvrit les terribles effets de l'explosion.

La Foudroyante était brisée en mille morceaux, mais ses débris avaient frappé bien des ennemis. La compagnie bavauroise se tordait dans une confusion indescriptible ; ses rangs rompus, la moitié de ses files renversées prouvaient l'immensité du désastre qu'elle venait de subir. L'explosion de cette pièce arrêta mieux la colonne ennemie que ne l'aurait fait le feu d'une batterie complète... mais, hélas ! la retraite de notre camarade eut moins de succès.

Il volait dans la plaine ; les cavaliers allemands semblaient ne pas gagner de terrain sur lui, quand tout à coup son cheval s'abattit dans une terre.

Le vieux sous-officier essaya de le faire relever..... impossible ! La pauvre bête, déjà épuisée par les fatigues et les misères de cette cruelle campagne, venait de tomber complètement fourbue...

Se sentant perdu, le vieux brave prit ses dispositions pour vendre chèrement sa vie.

Il retira son revolver des sacoches, se mit à genoux contre son cheval, s'en servant ainsi de rempart, planta son sabre dans la terre, et attendit froidement les cavaliers ennemis, qui arrivaient à bride abattue sur lui... En ce moment, nous partions trente artilleurs montés de la batterie pour tâcher de sauver notre camarade.

Notre secours fut inutile... Alazet gisait percé de vingt blessures, à côté de son pauvre cheval mort comme lui. Trois cadavres allemands et deux chevaux abattus attestaient l'énergie de sa défense.

Nous eûmes la consolation de ramener le corps du héros et de l'ensevelir avec les honneurs militaires, dans cette terre hospitalière de la Suisse française.

Tweeds ! Tweeds ! — 1880 Commerce du Printemps 1880

Nous avons l'honneur d'informer nos pratiques et le public en général, que nous avons maintenant en mains le plus bel assortiment de Tweeds de printemps que nous ayons eu depuis longtemps—Tweeds canadiens, directement des manufactures ; Tweeds anglais et écossais spécialement importés pour notre compte ; Tweeds simple et double largeur pour habillements d'enfants. Nous ne craignons pas d'affirmer que, quant à la variété, la qualité et la nouveauté dans les patrons, nos Tweeds peuvent soutenir la comparaison avec n'importe quelle maison de Montréal, et pourtant, il sont offerts à 25 pour cent de moins que partout ailleurs.—Une visite est respectueusement sollicitée.—Nous profitons de l'occasion pour dire aussi que nous avons acheté le fonds de banqueroute de Brown & Co. (Recollet House), de la rue Notre-Dame à 45½ cts. Nous sommes à remarquer les marchandises aux nouveaux prix réduits.—Une annonce dira prochainement le jour auquel les portes seront ouvertes au public.

DUPUIS FRÈRES,

No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montreal.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 6 et 7, rue Bligny.

CHOSSES ET AUTRES

L'aristocratie anglaise catholique va offrir, dit-on, un refuge aux jésuites expulsés de France.

On dit qu'il y a quatre-vingt deux églises morimones en Angleterre et en Irlande.

Pendant les travaux du percement du tunnel du St. Gothard, 120 ouvriers ont été tués et 400 ont été blessés.

Le Pape a envoyé Mgr Colnesi avec une mission extraordinaire auprès du gouvernement mexicain.

Un brevet d'invention vient d'être émané en France pour la manufacture du papier avec l'herbe ordinaire des prairies et des champs.

Le *Polynesian* sera le premier vapeur de la malle de la ligne Allen qui viendra au Canada cette saison. Il partira de Liverpool le 11 avril.

Les bonapartistes font une active propagande dans les quartiers ouvriers de Paris. Chaque jour il y a des réunions où on ne peut être admis sans carte d'entrée.

En 1865, à la fin de la guerre civile, la dette des États-Unis s'élevait à \$2,756,000,000, et, le 1er mars dernier, elle était descendue à \$1,995,000,000.

La valeur des marchandises importées au Canada, dans le cours du mois de février est de \$5,498,508. Le montant perçu sur ces marchandises est de \$1,159,963.

Mardi soir, plusieurs familles, formant un nombre de 50 ou 60 personnes sont parties, par les soins du Rév. P. Lacombe, pour aller s'établir au Manitoba.

Sa Grandeur Mgr Fabre a fait don à l'association catholique de Sainte-Brigitte d'un portrait de Sa Sainteté le pape Léon XIII et d'une statue de saint Pierre, bénie par Sa Sainteté.

Une dépêche de la Chine apprend que des escarmouches ont eu lieu sur la frontière de Kuldja, entre un certain nombre de Cosaques et de Chinois.

La ville de Chicago a souscrit \$50,000 pour les pauvres d'Irlande. Sur cette somme, \$22,000 seront envoyés à la ligue des tenaciers et \$19,000 aux évêques catholiques.

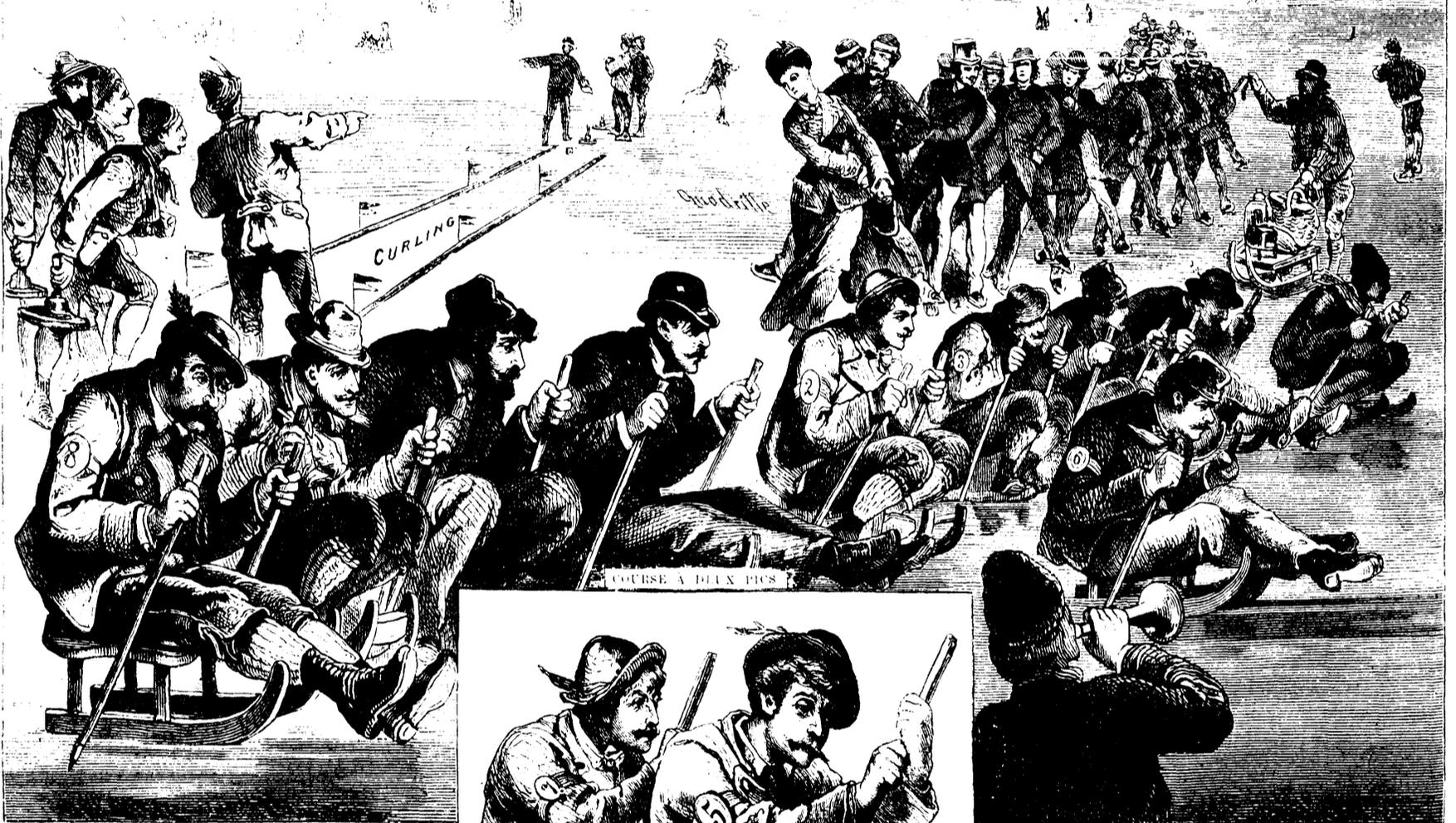
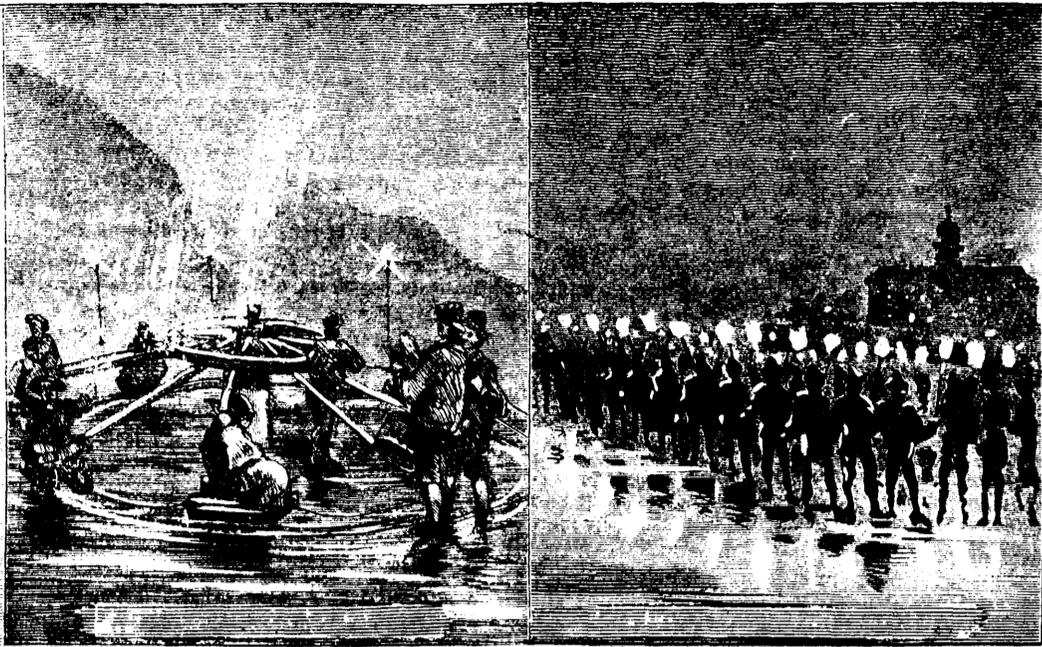
Dix-neuf détachements de médecins et d'infirmiers russes ont été envoyés dans la province de Khaskoff, pour combattre les progrès de la diphtérie, qui décime la population de cette contrée.

La législature du Mississippi vient de déclarer la guerre aux célibataires. Elle a voté un bill d'après lequel tous les hommes non-mariés âgés de plus de 25 ans auront à payer un *poll tax* (impôt électoral) de \$3.00.

D'après le *Provincial*, les RR. PP. Oblats, s'ils sont expulsés de la France, viendront, paraît-il, à Saint-Sauveur de Québec, qui sera la maison principale de toute la congrégation des Oblats.

Les menuisiers reçoivent \$2.50 à \$3.00 par jour à Winnipeg. Il doit s'y construire beaucoup de maisons, cette année, et les nouveaux édifices parlementaires ne manqueront pas d'occuper grand nombre de travailleurs.

Des documents récents publiés signalent des faits qui ne manquent pas d'intérêt à l'égard des affaires en vins entre la France et les États-Unis ; l'an dernier le port de New-York a reçu de Bordeaux 989,000 gallons de vin, soit 4,490,000 litres : 775,000 gallons étaient en barriques et le reste en caisses.



AMUSEMENTS SUR LA GLACE DANS LE TYROL

Le village de Lachine a souscrit la généreuse somme de \$1,329 au fonds pour venir en aide à l'évêché de Montréal.

Une bagarre a eu lieu à Tyrone (Irlande) entre des catholiques et des orangistes.

M. A. Davis a été nommé surintendant des machines sur toute la ligne du chemin de fer Q. M. O. et O.

Il y a 60,000 mennonites aux Etats-Unis. Ils ont 500 églises. Ils s'abstiennent de prêter serment.

On a montré en curiosité dernièrement à New-York un porc mesurant neuf pieds en longueur et pesant 1,390 lbs.

On annonce que le roi de Siam visitera prochainement les principales capitales de l'Europe.

Un journal de Chicago vient d'acheter d'une maison de Montréal une quantité énorme de papier, suffisante, dit-on, pour charger 100 chars.

Les congrégations religieuses vont probablement contester devant les tribunaux la légalité des décrets du gouvernement.

On dit que plusieurs maisons américaines de Saint-Louis et d'autres villes ont donné à M. E. B. Eddy, d'Otrawa, de très fortes commandes pour allumettes.

Les mines d'or et d'argent découvertes au Portage du Rat, à 170 milles de Saint-Boniface, attirent l'attention des spéculateurs.

Les autorités autrichiennes ont saisi deux vaisseaux marchands italiens, qui transportaient par contrebande, 6,000 carabines et des munitions de guerre.

Une compagnie française doit installer dans les environs de Québec une raffinerie de sucre de betterave.

Les Turcs, que l'on se plaît à représenter comme un peuple arriéré, sont pourtant à la hauteur des progrès modernes.

La Compagnie des Armes de Winchester a reçu du gouvernement chinois une demande pour 15 ou 20 millions de cartouches.

L'hon juge Laframboise vient de décider que les avocats et procureurs ont droit à un honoraire d'une piastre pour chaque lettre d'avocats qu'on leur demande d'écrire à un débiteur.

Le revenu de l'Angleterre s'est élevé en 1879 à £2,495,000 de moins que l'estimation, ce qui laisse un déficit de £3,356,000.

D'après des nouvelles de Stratford, la diphtérie fait de grands ravages dans ce canton. Cette maladie dangereuse est entrée dans plusieurs familles.

Le marquis de la Gallissonnière, enseigne de vaisseau, vient de mourir, emporté par une fièvre paludéenne, à Saint-Louis du Sénégal.

Le marquis de la Gallissonnière était le petit neveu du fameux marin de ce nom, qui défait pendant la guerre d'Amérique en vue de l'île d'Ouessant.

Le printemps a, parfois, l'inconvénient d'amener des rougeurs désagréables sur le visage et sur le nez des dames.

Elles s'en débarrasseront en formant un emplâtre épais avec de la craie raffinée à laquelle elles ajouteront son tiers d'eau et son tiers de glycérine.

Après huit jours de traitement, elles auront de nouveau un teint de lis et de roses.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 8 avril 1880.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue St-Catherine.

Pour problèmes, parties, etc., à Mr O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 208.—MM. J. W. Shaw, S. Lafrenais, F. Dugas, M. Toupin, Montréal; A. C., St-Jean; Un ami des Échecs, Ottawa; H. Lupien, Québec; Un amateur, Terrebonne; M. Lalandy, New-York; N. P., Sorel; X. Beaujeu, Berthier.

NOUVELLES.

—Madame J. W. Gilbert a gagné sa quatrième partie contre M. Gossip; à l'occasion de cette victoire, des amis de Hartford ont fait cadeau d'une montre en or à l'aimable dame champion.

—En s'adressant aux bureaux du Holyoke Transcript, Mass., E.-U., les amateurs qui désirent imprimer eux-mêmes leurs problèmes, etc., pourront se procurer de magnifiques caractères-échecs, avec diagramme, en caoutchouc, pour la modique somme de \$2.50.

—La presse québécoise est presque unanime à demander l'expulsion de Ware de l'Association d'Échecs des Etats-Unis.

—M. Zukertort accepte le défi porté par M. Rosenthal avec les conditions suivantes: 10. Jouer trois parties par semaine, toute partie commencée devant être terminée le même jour.

—M. J. W. Shaw, amateur d'échecs bien connu de cette ville, a reçu en cadeau un magnifique jeu d'échecs. Les pièces en bois de buis et de gaïac, sont très belles.

est bordé d'ébène, et les coins sont en ébène; les cases, de 2 1/2 de grandeur, sont incrustées de bois de rose et d'ébène piquée.

MAXIMES.

—La solution capitale d'un problème consiste dans le mode d'attaque dont menace le coup d'ouverture; les variantes naissent des mouvements opérés par la défense pour parer le danger.

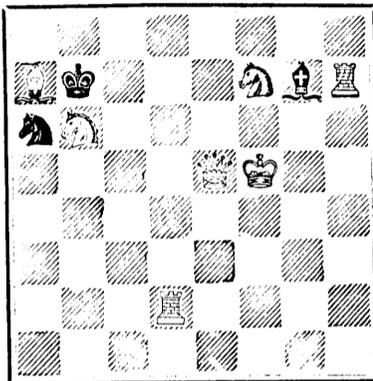
—Le thème du problème constitue son principal mérite; les détails de sa construction, malgré toute leur importance, ne sont que secondaires.

—Le problème n'est rien autre chose qu'une fin de partie supposée, enseignant les moyens les plus prompts d'obtenir la victoire, et comme le mat peut s'effectuer avec un nombre restreint de pièces, il a été convenu de bannir toute pièce inutile.

—Le mat est la terminaison du problème; il faut éviter l'abondance des pièces d'attaque, la beauté de cette position finale consistant dans le petit nombre de pièces actives.

PROBLÈME No. 211.

Composé par M. DUCIATEAU, Rosoy sur-Serra, France



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

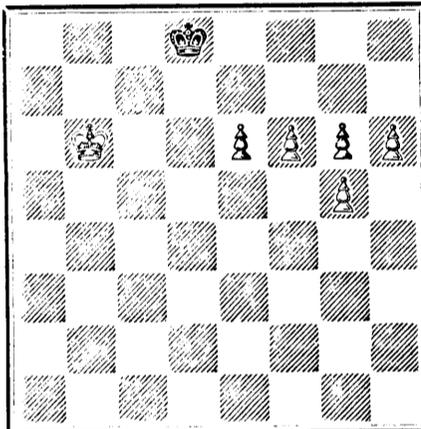
Solution du problème No. 208.

Blancs. 1 D 7e D, 2 R 2e R, 3 T 3e R, mat. Noirs. 1 P 5e F (meil.), 2 f.

(Extrait de la Stratégie raisonnée.)

PROBLÈME A CONDITION. No. 212.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 12 coups avec le Pion du Cavalier, qui est en arrière, sans qu'aucun autre aille à dame.

Solution de la fin de partie No. 4.

Blancs. 1 D 8e F, échec, 2 D 6e D, 3 D 4e F, échec, 4 D 4e D, 5 D 1er C, mat. Noirs. 1 R 8e R, 2 R joue, 3 R 8e R, 4 R joue.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGRAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS.

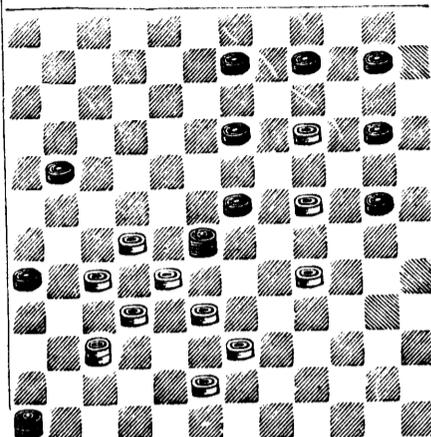
Solutions justes du Problème No. 208

Montréal:—N. Chartier, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose, N. Saucier, L. Sayer. Saint-Hyacinthe:—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Laplante, Z. Vézina. Québec:—N. Lauglois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux. Bâtiscan:—Un Amateur. North Brookfield: P. D. Létourneau.

PROBLÈME No. 210

Composé par M. ELIE JACQUES, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 208

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows list move numbers and piece types like 61 à 55, 46 39, etc.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 2 avril 1880.

Table for FARINE prices: Farine de blé de la campagne, par 100 lbs \$ 2 05 à 2 15, Farine d'avoine 1 80 à 2 00, etc.

GRAINS

Table for GRAINS prices: Blé par minot 0 00 à 0 00, Pois do 0 80 à 0 90, Orge do 0 00 à 0 00, etc.

LAITERIE

Table for LAITERIE prices: Beurre frais à la livre 0 25 à 0 30, Beurre salé do 0 15 à 0 24, Fromage à la livre 0 14 à 0 16.

VOLAILLES

Table for VOLAILLES prices: Dindes (vieux) au couple 2 00 à 2 50, Dindes (jeunes) do 1 30 à 1 50, Oies au couple 1 00 à 1 50, etc.

LÉGUMES

Table for LÉGUMES prices: Pommes au baril 1 50 à 2 00, Patates au sac 0 50 à 0 55, Fèves par minot 1 10 à 1 12, Oignons par tresse 0 04 à 0 05.

GIBIERS

Table for GIBIERS prices: Canards (sauvages) par couple 0 40 à 0 50, do noir par couple 0 00 à 0 60, Pleuvers par douzaine 0 00 à 0 00, etc.

VIANDES

Table for VIANDES prices: Bœuf à la livre 0 05 à 0 10, Lard do 0 09 à 0 10, Mouton do 0 08 à 0 10, Agneau do 0 10 à 0 12, Lard frais par 100 livres 6 50 à 7 00, Bœuf par 100 livres 5 50 à 6 00, Lièvres 0 20 à 0 25.

DIVERS

Table for DIVERS prices: Sucre d'ébène à la livre 0 10 à 0 11, Sirop d'ébène au gallon 1 10 à 1 20, Miel à la livre 0 08 à 0 10, Œufs frais à la douzaine 4 13 à 0 15, Haddock à la livre 0 05 à 0 06, Saïndoux par livre 0 08 à 0 10, Peaux à la livre 0 00 à 0 05.

Marché aux Bestiaux

Table for Marché aux Bestiaux prices: Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs \$ 3 00 à 4 00, Bœuf, 2me qualité 2 75 à 3 75, Vaches à lait 15 00 à 25 00, Vaches extra 25 00 à 40 00, Veaux, 1re qualité 4 00 à 5 00, Veaux, 2me qualité 2 00 à 3 00, Veaux, 3me qualité 1 00 à 2 00, Moutons, 1re qualité 5 00 à 6 00, Moutons, 2me qualité 4 00 à 5 00, Agneaux, 1re qualité 2 75 à 3 00, Agneaux, 2me qualité 2 00 à 2 50, Cochons, 1re qualité 5 50 à 6 00, Cochons, 2me qualité 4 50 à 5 00, Foin, 1re qualité, par 100 boîtes \$ 7 00 8 00, Foin, 2e qualité 5 00 à 6 00, Paille, 1re qualité 5 00 à 6 00, Paille, 2me qualité 3 00 à 4 00.



Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Soumissions pour superstructure de Ponts en Fer

Des soumissions adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 15 MAI prochain pour l'érection des superstructures en Fer sur les décharges Est et Ouest du lac des Bois.

Les spécifications et autres détails seront donnés sur application au Bureau de l'Ingénieur-en-Chef à Ottawa, le ou après le 15 AVRIL.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dép. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 1er avril 1880.



CANAL WELLAND

Avis aux Constructeurs de Ponts

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et endossées: Soumission pour Ponts, Canal Welland, seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Ouest, MARDI, le 15 JUIN prochain, pour la construction de ponts mobiles et de ponts fixes, à différents endroits sur le canal Welland.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après LUNDI, le 31 MAI prochain; on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances nécessaires à ce genre de travaux; ils devront se rappeler aussi qu'aucune des soumissions ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et dans le cas d'une compagnie de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés; et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de \$250, pour chaque pont, pour lequel un offre est fait, n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter les soumissions recevront avis que leurs soumissions sont acceptées, à condition qu'ils fassent un dépôt de cinq pour cent sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur-Général, dans le délai de huit jours de la date de cet avis.

Quatre-vingt-dix pour cent seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dép. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 29 mars 1880.



CANAL WELLAND

Avis aux Entrepreneurs - Machinistes

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des Chemins de Fer et Canaux), et endossées: "Soumission pour portes d'écluses, canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI, le 3 JUIN prochain, pour la construction des portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du canal Welland.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau le et après le 20 MAI prochain, JEUDI; on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires doivent avoir eux-mêmes tous les instruments et avoir toutes les connaissances pratiques nécessaires à ce genre de travaux; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et dans le cas d'une compagnie, de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés, et à moins que, de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de \$50, pour les portes de chaque écluse n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat, le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission, recevront avis que leurs soumissions sont acceptées, à condition qu'ils fassent un dépôt de cinq pour cent sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur-Général, dans le délai de huit jours de la date de cet avis.

Quatre-vingt-dix pour cent seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Chemins de Fer et des Canaux, Ottawa, 29 mars 1880.



Chemin de Fer du Pacifique

Soumissions pour Réservoirs et Mécanisme de Pompes

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à VENDREDI, le 15 MAI prochain, pour fournir et mettre en place aux différentes prises d'eau sur le parcours de cette partie du chemin de fer du Pacifique, actuellement en voie de construction, des réservoirs à l'épreuve de la gelée, avec leurs pompes et leurs accessoires. Ils devront être mus soit par le vent ou par la vapeur, selon les avantages que présentera la localité.

On peut voir les plans et devis et obtenir tous les renseignements nécessaires au Bureau de l'Ingénieur-en-Chef, à Ottawa, le et après le 15 Avril.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Chemins de Fer et des Canaux, Ottawa, 1er avril 1880.



CANAL LACHINE

Avis aux Entrepreneurs-Mécaniciens

Des soumissions cachetées adressées au soussigné, (secrétaire des chemins de fer et canaux), et portant sur l'adresse les mots: "Soumission pour portes d'écluses pour le canal Lachine," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI, le troisième jour de JUIN prochain, pour la construction des portes et du mécanisme nécessaires aux nouvelles écluses du Canal Lachine.

On peut, en se présentant à ce Bureau, le et après JEUDI, le VINGTIÈME jour de MAI prochain, voir les plans et prendre lecture des conditions et des descriptions nécessaires. On y trouvera aussi des blancs de soumissions.

Les personnes qui désirent soumissionner doivent être munis de tous les outils et du matériel nécessaires à ces travaux, et avoir une connaissance parfaite de ce genre d'ouvrage. De plus elles doivent se tenir pour averties que l'on n'acceptera que les soumissions faites dans les formules, et dans le cas où les associés soumissionneraient, ils devront joindre à leurs signatures personnelles la nature de l'occupation, et la résidence de chacun des membres de la dite société. Un chèque accepté par une banque pour une somme égale à \$250, pour les portes de chaque écluse devra accompagner chaque soumission, et dans le cas où le ou les soumissionnaires refuseraient d'exécuter les travaux au prix demandé par leur soumission, cette dite somme de \$250 sera confisquée.

Les chèques des personnes dont les soumissions n'auraient pas été acceptées, leur seront retournés.

Pour la garantie de la bonne exécution des travaux, là où les personnes dont la soumission sera acceptée, devront, au reçu de l'avis de l'acceptation, déposer une somme de cinq pour cent du montant fixé dans la soumission, au Bureau du Receveur-Général, et ce, huit jours après la date de l'avis de l'acceptation.

Quatre-vingt-dix pour cent sur les estimés des travaux en cours d'exécution seront payés aux entrepreneurs jusqu'au parfait achèvement de l'ouvrage.

Ce Département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Chemins de Fer et des Canaux, Ottawa, 29 mars 1880.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année:

- 20 locomotives.
16 wagons de première classe, ou wagons-lits, selon que pourra l'exiger le Département.
20 wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charrettes pour le déblaiement de la voie.
2 charrettes à neige.
2 charrettes en saillie.
50 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de MARS prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications ou autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI le PREMIER jour de JUillet prochain.

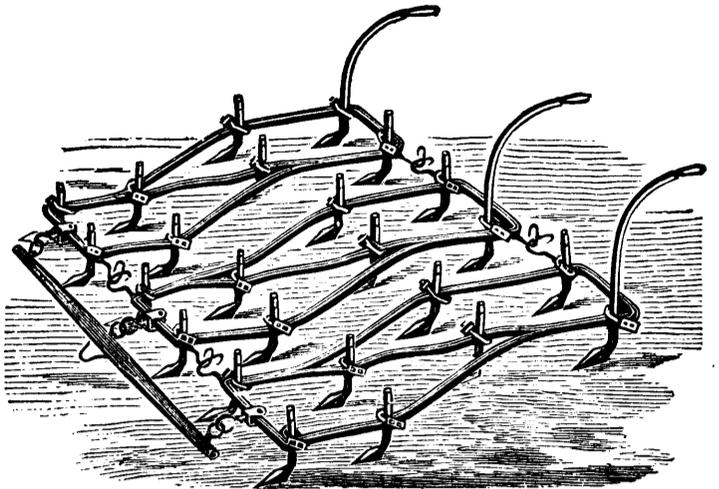
Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 7 février 1888.

AGENTS, LISEZ CECI. N us paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouerons une forte commission pour vos lettres nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Echantillons gratuits. Adresses-vous à SHERMAN & CO., Marshall, Mich.

20 Cartes-Chromo, joli Bonton de Rose, ou 25 Devises Florissées avec nom, 10 cts.—Cie. de Cartes NASHAW, Nassau, N.-Y.

GRUBBEURS EN HERSES

Entièrement faits



d'Acier et de fer-battu

Ces Instruments agraires, connus sous le nom de "CULTIVATEURS," sont fabriqués en différentes sections. A chaque section est attachée une poignée, qui en facilite le fonctionnement dans les terrains difficiles. Cette nouvelle invention mérite l'attention de tout cultivateur qui désire retirer un profit de sa terre, et le coût de cet achat sera très certainement remboursé, dès la première année.

LARMONTH & SONS, 23 RUE DU COLLEGE MONTREAL.

Où à l'AGENT de MESSIEURS FROST & WOOD, dans votre quartier, fabricants de Moissonneuses et Moulins à Faucher, Horse Rakes, Charrues, Rouleaux pour les Cham; s et Cultivateurs, en bois et en fer.



Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Des soumissions pour une seconde section de 100 milles, à l'Ouest de la Rivière Rouge, seront reçues par le soussigné jusqu'à LUNDI, le 20 mars prochain.

La section s'étendra depuis l'extrémité du 4ème contrat—pris de la limite Ouest de Manitoba—jusqu'à un point du côté Ouest de la vallée de la rivière à la Queue-d'Oiseau.

Les soumissions doivent être faites sur des formules imprimées que l'on peut se procurer avec toutes autres informations aux bureaux de l'ingénieur du chemin de fer du Pacifique, à Ottawa et à Winnipeg, le et après le PREMIER jour de MARS prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Chemins de Fer et des Canaux, Ottawa, 11 février 1880.

La réception de ces soumissions a été remise à MIDI, VENDREDI, le 9 AVRIL prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 mars 1880.

Librairie, Impression, Reliure, Blancs de Livres de Comptes, etc., etc.

Les soussignés entreprennent l'IMPRESSION DE LIVRES et JOBS de toutes descriptions, la RELIURE, LIVRES DE COMPTES, LIVRES A LETTRES, etc.

On donnera une attention toute particulière aux commandes venant des BANQUES, des COMPAGNIES D'ASSURANCE et des CHEMINS DE FER.

On exécute aussi dans le plus court délai les FAC TUMS pour les Cours d'Appels, FORMULES DE LOI, FORMULES DE NOTAIRES, de tous genres.

Possédant tout le matériel nécessaire, l'ouvrage se fera promptement et à des prix très modérés. Nous sollicitons respectueusement des commandes.

LE GUIDE DE MONTREAL de LOVELL (Lovell's Montreal Directory) pour 1880-81 sortira vers le milieu de juin prochain. Les orlres pour annonces et copies du livre seront reçues jusqu'au premier juin.

JOHN LOVELL & FILS, 23 et 25, rue St-Nicolas.

AVIS AUX MARCHANDS

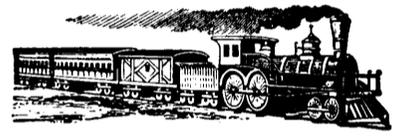
Nous avons toujours en magasin un assortiment complet de LIVRES A L'USAGE DES ECOLES.

Sous presse, pour être publié dans le mois de juillet prochain: GEOGRAPHIE de Lovell, à l'usage des classes supérieures, avec cartes et illustrations, reliure en drap. Prix: \$1.50.

Récemment publiée: GEOGRAPHIE de Lovell, avec cartes et illustrations, reliure en drap. Prix: 60 cents.

Sous presse, pour être publié dans le mois d'Octobre: LOVELL'S GAZETTEER OF BRITISH NORTH AMERICA (Guide de l'Amérique Britannique du Nord, imprimé par Lovell), contenant les descriptions les plus récentes et les plus exactes de 7,500 cités, villes et villages dans les provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile du Prince Edouard, Manitoba, Colombie Anglaise et le Territoire du Nord-Ouest. De plus, tous les autres renseignements d'intérêt général puisés aux sources officielles et qui donnent les noms, la topographie, la superficie, etc., de plus de 1,300 lacs et rivières; cartes routières indiquant le voisinage des stations de chemins de fer et des ports de mer, de lacs ou de rivières, jusqu'aux cités, villes et villages des différentes provinces. (Cette carte routière est d'une utilité inconcevable.) Enfin, une carte colorée du Canada, éditée par P. A. Crosby, avec le concours d'une société de co-opérateurs.

JOHN LOVELL & FILS, 23 et 25, rue St-Nicolas. Montréal, 23 mars 1880.



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit:

Table with train schedules: Train Express pour Hull, Train Express de Aylmer, Train Express de Hull, Train pour St-Jérôme, etc.

Magnifiques chars-palais sur tous les convois de passagers. Bureau-Général: No. 13, Place-d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN, Agents des Billets, Bureaux: 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. C. A. SCOTT, Surlintendant-Général. Montréal, 22 janvier 1880.

Si vous êtes un homme d'affaire accablé par le travail évitez les stimulants et prenez les

AMERS DE HOUBLON. Si vous êtes un homme de lettres, faisant de longues veilles, pour remettre votre esprit de ses fatigues, prenez les

AMERS DE HOUBLON. Si vous êtes jeune, souffrant des effets de la dissipation, prenez les

AMERS DE HOUBLON. Qui que vous soyez, ou vous soyez, lorsque vous sentirez le besoin de régler ou stimuler votre système, sans vous enivrer prenez les

AMERS DE HOUBLON. Avez-vous la Dispepsie, Maladie du Foie, d'Estomac, Intestins, Sang, Foie ou Nerfs? Vous serez guérisi vous prenez les

AMERS DE HOUBLON. Si vous avez des Maux de Têtes, Faiblesse, essayez-les! Achetez les! Votre pharmacien les a. Ils peuvent sauver votre vie. Ils ont sauvé la vie à des centaines.

Le Remède de Houblon pour la Toux est le plus agréable, le plus sûr et le meilleur. Demandez-le aux enfants. Le Cousinnet de Houblon pour la Poltrine, le Foie et les Rognons, est supérieur à tout autre. Il guérit par l'absorption. Il est parfait. Demandez-le chez les droguistes. C'est aussi un remède certain contre l'ivrognerie, l'usage de l'opium, du tabac et de tous narcotiques.

Le tout en vente chez tous les droguistes. Compagnie des Amers de Houblon, Rochester, N.-Y. En vente chez LYMAN, FILS & Cie., Montréal. H. S. EVANS & Cie., " H. HASWELL & Cie., "

HOTEL RIVARD

No. 20, RUE BONSECOURS, MONTREAL. Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension: \$1.00 par jour. Le table ne laisse rien à désirer. Liqueurs de première classe et chambres confortables. Bonnes écuries et remises. P. RIVARD, gérant.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue LeMay, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITROGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE).